



Insertion par l'activité économique (IAE) en Normandie

Bilan annuel 2024

SOMMAIRE

Introduction page 5

Éléments de contexte

Caractéristiques des salariés de l'insertion par l'activité économique (IAE) en 2024 page 6

Caractéristiques des demandeurs d'emploi de cat. ABC en 2024 page 6

Caractéristiques de la population active âgée de 15 à 64 ans en 2022 page 6

Allocataires du RSA et de l'AAH au 31 décembre 2023 page 7

Carte du taux de chômage annuel moyen par département l'année 2024 page 7

Partie 1 : Données générales de l'insertion par l'activité économique (IAE) l'année 2024 et évolutions (annuelle et en cinq ans)

Nombre de contrats page 8

Nombre d'établissements page 8

Nombre de salariés page 9

Nombre d'équivalent temps plein (ETP) page 9

Répartition des contrats par type de structure page 10

Répartition des établissements par type de structure page 10

Répartition des salariés par type de structure page 11

Répartition des équivalent temps plein (ETP) par type de structure page 11

Partie 2 : Profil des salariés en insertion l'année 2024 et évolution en cinq ans

Répartition des salariés en insertion par genre page 12

Répartition des salariés en insertion par tranche d'âge page 13

Parts des salariés en insertion faiblement diplômés (tous âges et moins de 30 ans) page 14

Parts des salariés en insertion demandeurs d'emploi de longue et très longue durée page 15

Parts des salariés en insertion allocataires du RSA / de l'ASS lors de l'embauche page 16

Parts des salariés en insertion résidant en QPV / FRR page 17

Part des salariés en insertion en situation de handicap page 18

SUITE ⇨

SOMMAIRE

Partie 3 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion l'année 2024

Principaux métiers exercés en ACI	page 19
Principaux métiers exercés en EI	page 19
Principaux métiers exercés en AI	page 19
Principaux métiers exercés en ETTI	page 19

Partie 4 : Sorties du dispositif l'année 2024 et évolution en cinq ans

Sorties du dispositif en Normandie	page 20
Sorties du dispositif en France métropolitaine	page 20

Partie 5 : Taux d'accès du public cible l'année 2024

Taux d'accès des faiblement diplômés	page 21
Taux d'accès des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)	page 22
Taux d'accès des allocataires du revenu de solidarité active (RSA)	page 23

Introduction

L'insertion par l'activité économique (**IAE**) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour reprendre confiance en soi, (re)trouver des habitudes de travail et se former à un métier.

Il existe quatre types de structures pour accompagner les salariés en insertion :

- les ateliers et chantiers d'insertion (**ACI**), qui produisent des biens et des services dans le secteur non-marchand ;
- les entreprises d'insertion (**EI**), spécialisées dans la vente de biens et de services marchands ;
- les associations intermédiaires (**AI**), qui mettent à disposition d'autres structures leurs salariés en insertion ;
- les entreprises de travail temporaire d'insertion (**ETTI**), qui proposent des missions d'intérim à leurs salariés en insertion.

Un nouveau type de structure de l'IAE est en expérimentation jusqu'en 2026 : les entreprises d'insertion par le travail indépendant (**EITI**). Les EITI permettent aux salariés en insertion d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement. **Ce type de structure ne figure pas encore dans nos bases de données.** Aussi, il n'apparaîtra pas dans ce bilan.

Les équivalents temps plein (ETP) sont calculés à partir du nombre d'heures effectuées dans l'année.

$$1 \text{ ETP} = \begin{cases} 1\ 820 \text{ heures en ACI} \\ 1\ 505 \text{ heures en EI}^* \\ 1\ 607 \text{ heures en AI} \\ 1\ 600 \text{ heures en ETTI.} \end{cases}$$

**Changement au 1^{er} janvier 2025 pour les EI : 1 ETP = 1820 heures.
Ce travail portant sur les années 2024, 2023 et 2019, c'est toujours 1 ETP = 1 505 heures qui est utilisé.*

Les données qui nous sont mises à disposition comportent, pour chaque contrat, un numéro Siret (système d'identification du répertoire des établissements) pour l'employeur, associé à une commune. Le comptage du **nombre d'établissements** par type de structure est réalisé à partir de cet élément.

Éléments de contexte

Caractéristiques des salariés de l'insertion par l'activité économique (IAE) en 2024

	Ensemble	Femmes	Hommes	Moins de 26 ans	26-49 ans	50 ans et plus	Faiblement diplômés ⁽¹⁾	DELD ⁽²⁾	Allocataires du RSA ⁽³⁾	Allocataires de l'ASS ⁽⁴⁾	Résidents en QPV ⁽⁵⁾	Résidents en FRR ⁽⁶⁾	TH ⁽⁷⁾
Calvados	2 977	41,9 %	58,1 %	14,9 %	50,6 %	34,4 %	58,5 %	51,1 %	30,9 %	6,8 %	13,3 %	31,7 %	11,5 %
Eure	2 742	51,4 %	48,6 %	17,8 %	53,1 %	29,1 %	61,1 %	47,7 %	35,3 %	6,4 %	21,3 %	19,8 %	10,1 %
Manche	2 057	45,0 %	55,0 %	15,9 %	53,0 %	31,1 %	55,5 %	47,6 %	39,7 %	5,9 %	20,2 %	31,1 %	17,2 %
Orne	2 003	42,1 %	57,9 %	19,3 %	49,4 %	31,3 %	62,8 %	42,2 %	34,7 %	6,2 %	24,0 %	60,5 %	9,3 %
Seine-Maritime	6 664	35,8 %	64,2 %	20,3 %	55,6 %	24,1 %	57,2 %	46,0 %	36,1 %	5,5 %	24,2 %	5,9 %	7,6 %
Normandie	16 443	41,4 %	58,6 %	18,2 %	53,2 %	28,5 %	58,5 %	47,0 %	35,3 %	6,0 %	21,2 %	22,7 %	10,1 %

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. Traitement Dreets de Normandie. N.B. : les salariés de l'IAE sont comptabilisés selon le code commune de leur résidence.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi de cat. ABC en 2024

cat. ABC : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Avertissement : ce tableau présente les profils de l'ensemble des personnes ayant été en demande d'emploi en cat. ABC l'année 2024. Il ne donne pas la moyenne mensuelle de la demande d'emploi sur l'année.

	Ensemble	Femmes	Hommes	Moins de 26 ans	26-49 ans	50 ans et plus	Faiblement diplômés ⁽¹⁾	DELD ⁽²⁾	Résidents en QPV ⁽⁵⁾	Résidents en FRR ⁽⁶⁾	BOETH ⁽⁸⁾
Calvados	85 020	50,9 %	49,1 %	21,6 %	55,6 %	22,8 %	15,0 %	37,8 %	8,2 %	19,8 %	8,1 %
Eure	69 696	51,7 %	48,3 %	21,7 %	55,3 %	23,1 %	16,5 %	40,0 %	11,3 %	18,3 %	8,2 %
Manche	49 447	52,6 %	47,4 %	21,8 %	53,9 %	24,3 %	13,5 %	36,0 %	5,6 %	36,1 %	10,8 %
Orne	30 032	49,9 %	50,1 %	22,3 %	53,7 %	24,0 %	17,6 %	37,4 %	11,1 %	65,1 %	8,9 %
Seine-Maritime	161 356	50,6 %	49,4 %	22,5 %	56,2 %	21,3 %	15,4 %	39,4 %	16,8 %	5,6 %	7,3 %
Normandie	395 551	51,1 %	48,9 %	22,0 %	55,5 %	22,5 %	15,4 %	38,6 %	12,2 %	19,2 %	8,2 %

Source : France Travail / Dares, STMT (statistiques mensuelles du marché du travail). Données brutes. - Traitement Dreets de Normandie

Caractéristiques de la population active âgée de 15 à 64 ans en 2022

	Ensemble	Femmes	Hommes	Moins de 26 ans	26-49 ans	50 ans et plus	Faiblement diplômés ⁽¹⁾	Rés. en QPV ⁽⁵⁾ RP2020	Résidents en FRR ⁽⁶⁾
Calvados	321 166	49,4 %	50,6 %	14,4 %	56,5 %	29,1 %	13,5 %	4,6 %	22,2 %
Eure	279 077	48,7 %	51,3 %	12,4 %	57,9 %	29,7 %	16,2 %	6,1 %	18,7 %
Manche	220 031	48,2 %	51,8 %	13,4 %	55,6 %	31,1 %	12,8 %	3,0 %	37,0 %
Orne	117 245	48,2 %	51,8 %	13,7 %	53,6 %	32,7 %	16,2 %	5,9 %	70,4 %
Seine-Maritime	569 872	48,9 %	51,1 %	14,6 %	57,5 %	27,9 %	14,3 %	9,7 %	7,0 %
Normandie	1 507 392	48,8 %	51,2 %	13,9 %	56,8 %	29,3 %	14,4 %	6,7 %	21,7 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2022 (sauf QPV : RP 2020, QPV 2024). Traitement Dreets de Normandie

Avertissements

QPV : une nouvelle géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est entrée en vigueur en 2024.

FRR : en 2024, la réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) fixe un nouveau zonage appelé France Ruralités Revitalisation (FRR). Ce nouveau zonage comporte davantage de communes que le précédent.

⁽¹⁾ **Faiblement diplômés** : niveau de diplôme en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - DEP obtenu).

⁽²⁾ **DELD** : demandeur d'emploi de longue durée, c. à d. inscrit à France travail depuis un an ou plus.

⁽³⁾ **RSA** : revenu de solidarité active

⁽⁴⁾ **ASS** : allocation de solidarité spécifique

⁽⁵⁾ **QPV** : quartier prioritaire de la politique de la ville

⁽⁶⁾ **FRR** : France ruralité revitalisation

⁽⁷⁾ **TH** : travailleur en situation de handicap

⁽⁸⁾ **BOETH** : bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Allocataires du RSA et de l'AAH au 31 décembre 2023

	Foyers allocataires du RSA ⁽¹⁾	Taux RSA ⁽²⁾	Bénéficiaires âgés de 20-64 ans de l'AAH ⁽³⁾	Taux AAH ⁽⁴⁾
Calvados	13 298	4,1 %	11 012	2,9 %
Eure	13 062	5,1 %	13 798	4,2 %
Manche	7 390	3,2 %	10 707	4,1 %
Orne	6 933	5,3 %	4 911	3,4 %
Seine-Maritime	39 269	6,8 %	30 808	4,4 %
Normandie	79 934	5,2 %	71 237	3,9 %

⁽¹⁾RSA : revenu de solidarité active

⁽²⁾Taux RSA : nombre de foyers allocataires du RSA rapporté au nombre de ménages au recensement de la population (RP) ; en %.

⁽³⁾AAH : allocation aux adultes handicapés

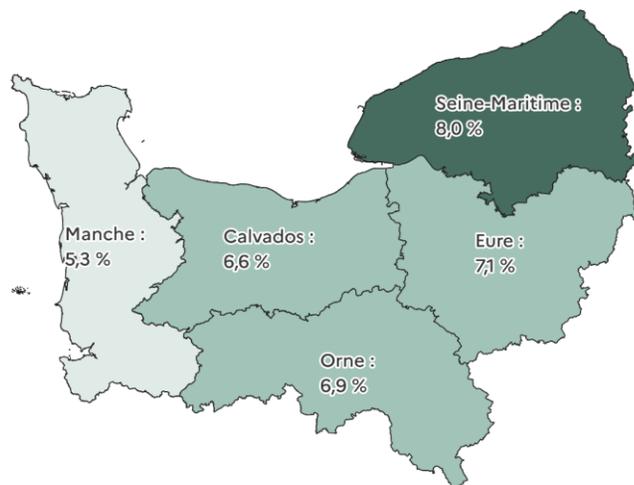
⁽⁴⁾Taux AAH : nombre de bénéficiaires de 20-64 ans de l'AAH rapporté au nombre de personnes de 20-64 ans au recensement de la population ; en %.

Lecture : dans le département du Calvados le nombre de foyers allocataires du RSA au 31 décembre 2023 est de 13 298.

Source : CCMSA, Cnaf, Insee (RP). Exploitation OR2S.

Carte du taux de chômage annuel moyen par département l'année 2024

Taux de chômage annuel moyen l'année 2024



Normandie : 7,0 % / France métropolitaine : 7,2 %

Source : Insee, taux de chômage localisés. Date de données : juin 2025.

Partie 1 : Données générales de l'insertion par l'activité économique (IAE) l'année 2024 et évolutions (annuelle et en cinq ans)

Nombre de contrats

	ACI			EI			AI			ETTI			Ensemble		
	Contrats	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Contrats	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Contrats	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Contrats	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Contrats	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans
Calvados	3 234	-5,2 %	-3,1 %	372	-13,7 %	+5,1 %	1 154	-9,7 %	-27,1 %	342	+7,9 %	+16,3 %	5 102	-6,2 %	-8,4 %
Eure	2 586	-14,9 %	+72,4 %	466	-2,3 %	-10,6 %	970	-4,1 %	-29,6 %	309	-10,2 %	+79,7 %	4 331	-11,1 %	+21,3 %
Manche	1 924	+1,2 %	+32,8 %	184	+17,2 %	+52,1 %	823	-8,2 %	-26,1 %	187	+5,1 %	+65,5 %	3 118	-0,5 %	+11,5 %
Orne	2 012	-7,1 %	+3,3 %	238	+3,5 %	+24,0 %	610	-13,1 %	-18,3 %	255	-7,9 %	+25,0 %	3 115	-7,7 %	+0,8 %
Seine-Maritime	6 035	-0,3 %	+41,9 %	878	+8,7 %	+16,6 %	2 024	-16,3 %	-37,2 %	1 412	+2,5 %	+58,8 %	10 349	-2,9 %	+13,5 %
Normandie	15 791	-4,7 %	+26,4 %	2 138	+1,7 %	+10,1 %	5 581	-11,5 %	-30,6 %	2 505	+0,4 %	+49,8 %	26 015	-5,3 %	+7,7 %
France métrop.	231 656	+1,0 %	+31,8 %	68 886	+1,4 %	+30,9 %	83 666	-5,9 %	-26,7 %	48 465	-2,2 %	+35,0 %	432 673	-0,7 %	+14,3 %

Lecture : en se référant au lieu de résidence du salarié, le département du Calvados présente 3 234 contrats en ACI ; soit une baisse de 5,2 % en un an et une baisse de 3,1 % en cinq ans.

Nombre d'établissements

	ACI			EI			AI			ETTI			Ensemble		
	Etab.	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Etab.	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Etab.	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Etab.	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Etab.	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans
Calvados	28	id.	+1	18	id.	+6	12	-1	-1	7	id.	+2	65	-1	+8
Eure	18	id.	+5	10	+1	+5	4	id.	-1	6	+2	+3	38	+3	+12
Manche	14	id.	+1	8	id.	id.	7	id.	id.	3	-1	+2	32	-1	+3
Orne	15	+1	+6	7	+1	+1	5	id.	id.	3	id.	+1	30	+2	+8
Seine-Maritime	49	+1	+11	24	+1	+6	17	id.	id.	8	id.	id.	98	+2	+17
Normandie	124	+2	+24	67	+3	+18	45	-1	-2	27	+1	+8	263	+5	+48
France métrop.	2 106	-13	+226	1 190	-38	+177	613	-3	-38	451	-19	+146	4 360	-73	+511

Lecture : le département du Calvados comporte 28 établissements en ACI ; soit le même nombre que l'année précédente et 1 établissement de plus que cinq ans auparavant.

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. Traitement Dcrets de Normandie.

Nombre de salariés

	ACI			EI			AI			ETTI			Ensemble		
	Salariés	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Salariés	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Salariés	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Salariés	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	Salariés	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans
Calvados	1 313	-8,7 %	-9,4 %	192	-8,1 %	-7,7 %	1 138	-9,7 %	-26,0 %	334	+6,7 %	+15,2 %	2 977	-7,5 %	-14,6 %
Eure	1 248	+1,5 %	+62,7 %	254	+1,2 %	-1,9 %	933	-6,9 %	-31,1 %	307	-9,7 %	+80,6 %	2 742	-2,9 %	+7,5 %
Manche	963	+1,3 %	+25,4 %	92	+16,5 %	+55,9 %	817	-8,5 %	-26,2 %	185	+5,7 %	+65,2 %	2 057	-2,0 %	+0,5 %
Orne	1 027	-4,2 %	+6,6 %	120	+8,1 %	+21,2 %	604	-12,3 %	-17,7 %	252	-8,7 %	+28,6 %	2 003	-6,8 %	+0,6 %
Seine-Maritime	2 823	-0,4 %	+34,2 %	453	+15,0 %	+3,9 %	1 988	-16,5 %	-37,3 %	1 400	+2,2 %	+58,7 %	6 664	-4,5 %	+1,1 %
Normandie	7 374	-2,0 %	+21,9 %	1 111	+6,4 %	+4,7 %	5 480	-12,0 %	-30,7 %	2 478	+0,2 %	+50,2 %	16 443	-4,8 %	-1,3 %
France métrop.	118 778	-0,0 %	+22,0 %	37 955	-0,2 %	+26,8 %	82 133	-6,2 %	-26,9 %	47 737	-2,5 %	+35,3 %	286 603	-2,3 %	+4,2 %

Lecture : en se référant au lieu de résidence du salarié, le département du Calvados compte 1 313 salariés en ACI ; soit une baisse de 8,7 % en un an et une baisse de 9,4 % en cinq ans.

Nombre d'équivalent temps plein (ETP)

Calcul des ETP de l'IAE : voir Introduction

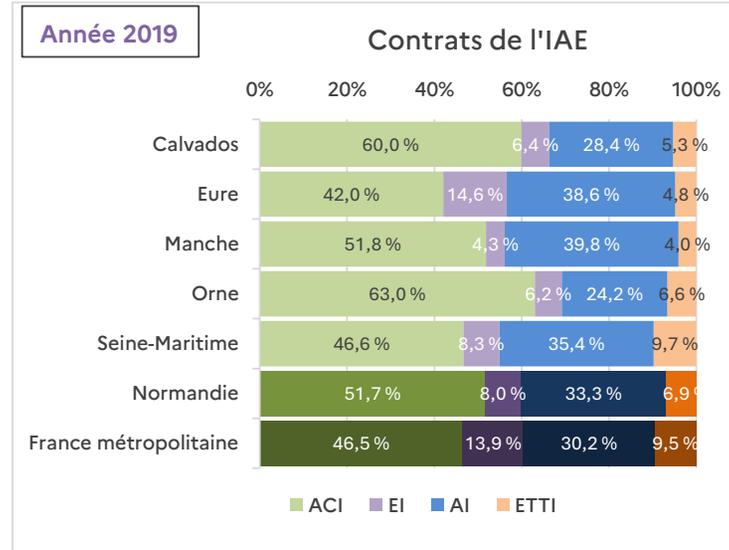
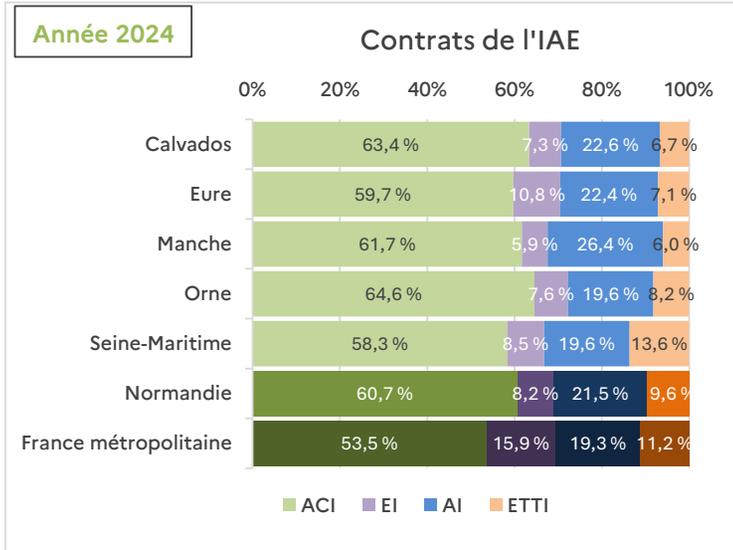
	ACI			EI			AI			ETTI			Ensemble		
	ETP	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	ETP	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	ETP	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	ETP	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans	ETP	Evo. annuelle	Evo. en cinq ans
Calvados	561,3	-4,8 %	-3,3 %	107,4	-15,0 %	+5,9 %	227,2	-9,0 %	-12,4 %	98,3	+32,7 %	+20,6 %	994,1	-4,4 %	-2,8 %
Eure	504,0	-7,3 %	+67,6 %	137,5	-0,3 %	-5,2 %	169,7	-7,2 %	-22,4 %	78,8	-8,1 %	+111,1 %	890,0	-6,3 %	+26,8 %
Manche	410,7	+0,7 %	+35,9 %	48,8	-1,8 %	+35,7 %	124,8	-14,2 %	-30,9 %	61,5	+6,1 %	+68,5 %	645,8	-2,3 %	+16,3 %
Orne	410,6	-5,1 %	+19,3 %	62,2	-6,4 %	+26,2 %	111,8	-16,9 %	-9,1 %	68,8	-8,7 %	+20,6 %	653,5	-7,8 %	+13,9 %
Seine-Maritime	1 150,1	+0,7 %	+32,1 %	273,7	+8,4 %	+9,9 %	349,9	-14,3 %	-30,9 %	451,4	-0,3 %	+59,5 %	2 225,1	-1,4 %	+16,5 %
Normandie	3 036,7	-2,5 %	+26,6 %	629,6	-0,5 %	+8,4 %	983,3	-12,3 %	-23,7 %	758,9	+1,7 %	+53,2 %	5 408,5	-3,7 %	+13,6 %
France métrop.	46 508,9	+0,6 %	+27,4 %	20 908,8	+1,5 %	+28,1 %	13 986,5	-8,1 %	-19,5 %	12 774,1	-1,5 %	+29,2 %	94 178,2	-0,9 %	+17,6 %

Lecture : en se référant à leur lieu de résidence, dans le département du Calvados, les salariés en insertion dans un ACI réalisent 561,3 ETP dans l'année ; soit une baisse de 4,8 % en un an et une baisse de 3,3 % en cinq ans.

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. Traitement Dreets de Normandie.

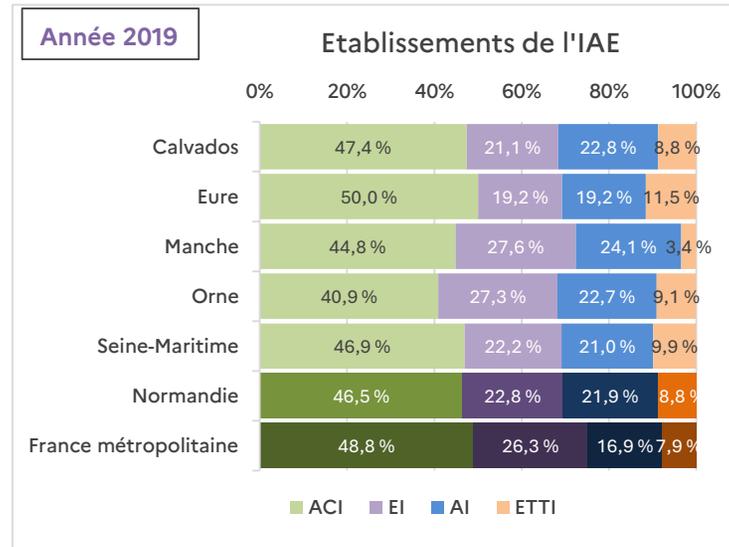
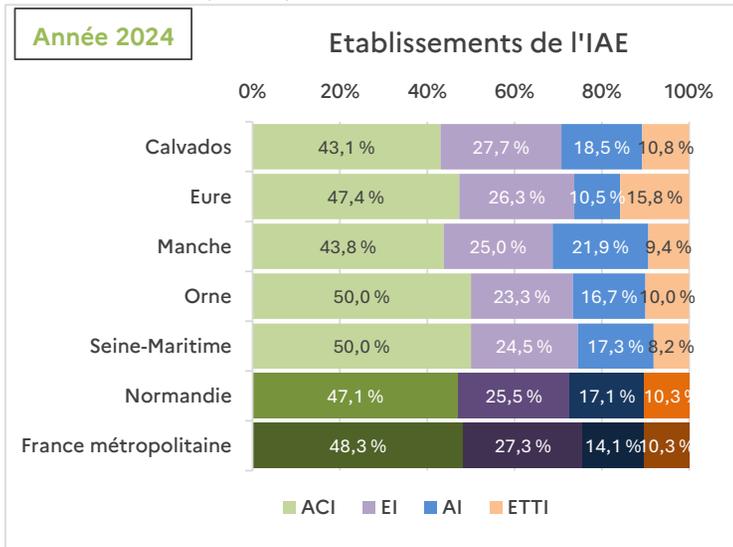
Répartition des contrats par type de structure

Année 2024 et cinq ans auparavant



Répartition des établissements par type de structure

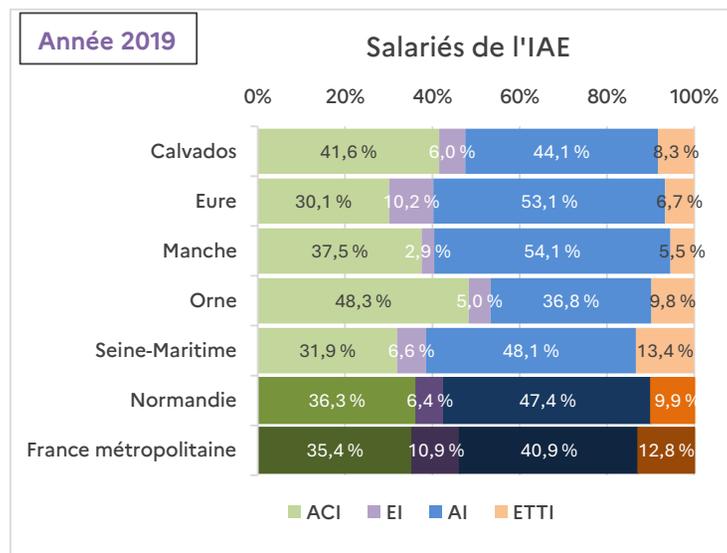
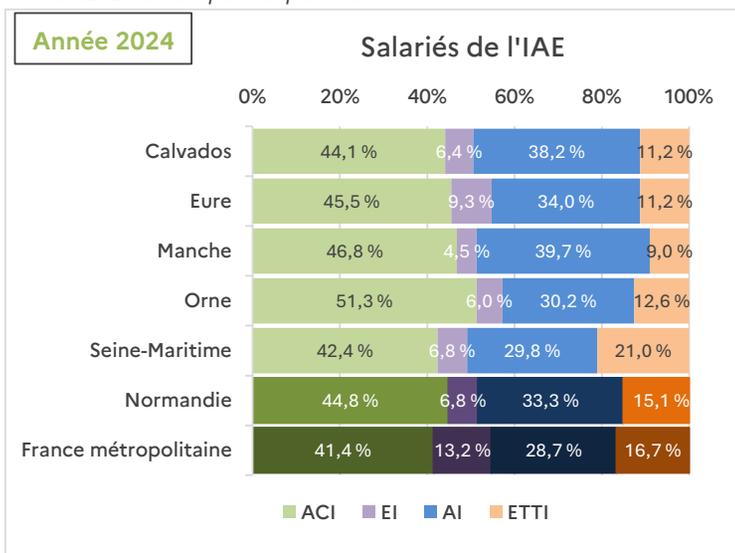
Année 2024 et cinq ans auparavant



Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. Traitement Dcrets de Normandie.

Répartition des salariés par type de structure

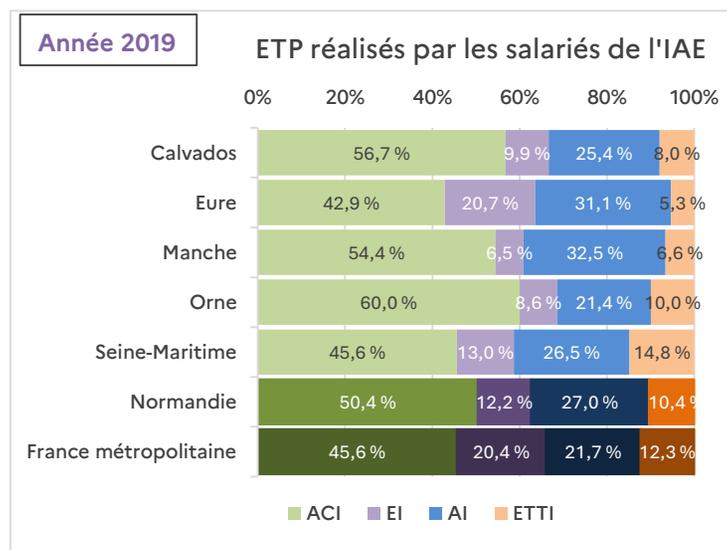
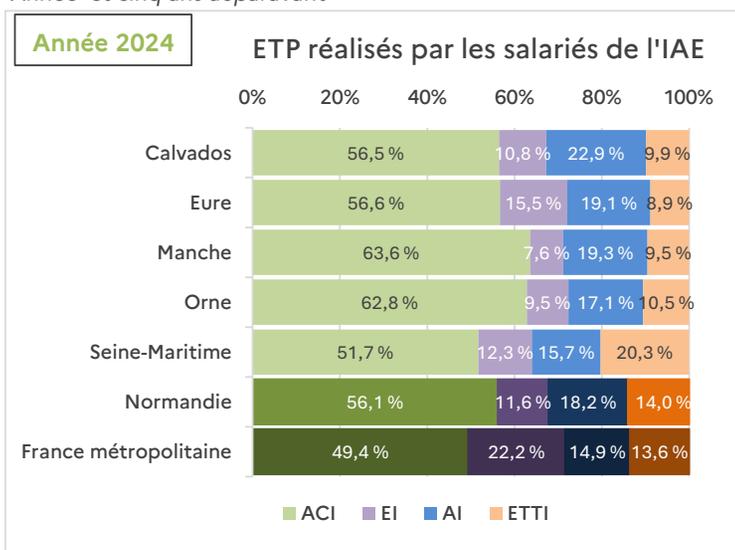
Année 2024 et cinq ans auparavant



Répartition des équivalent temps plein (ETP) par type de structure

Année et cinq ans auparavant

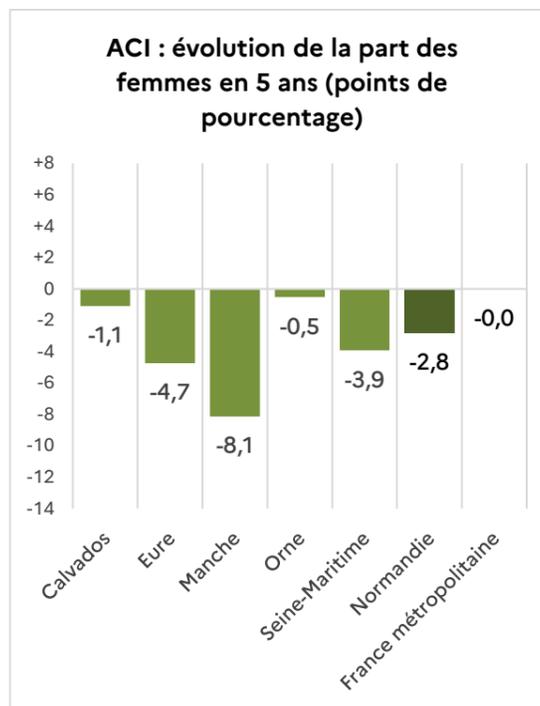
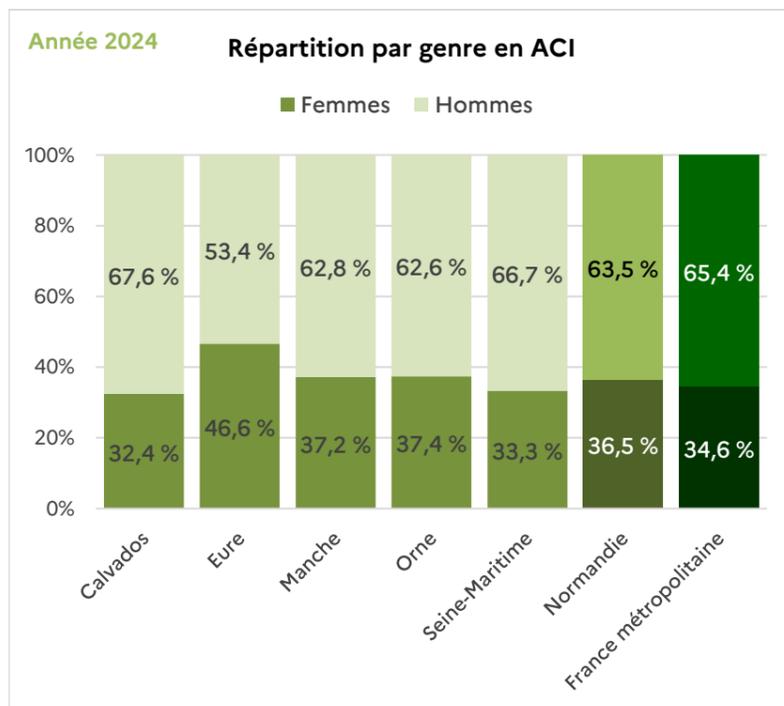
Calcul des ETP de l'IAE : voir introduction



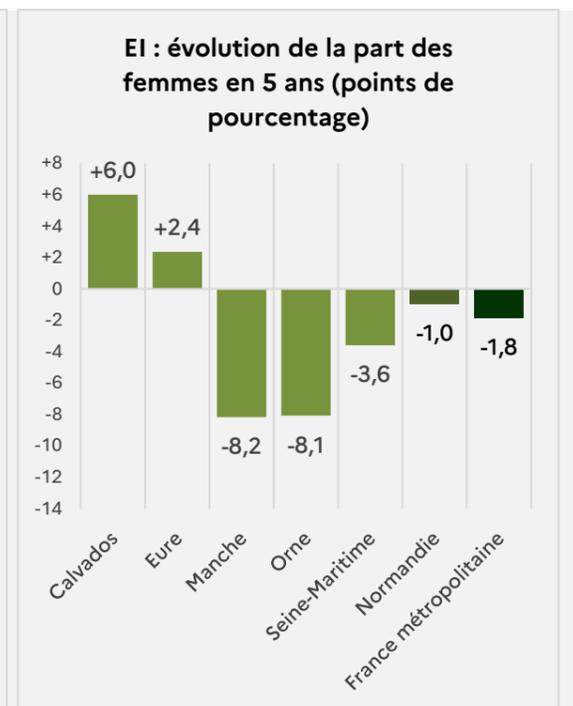
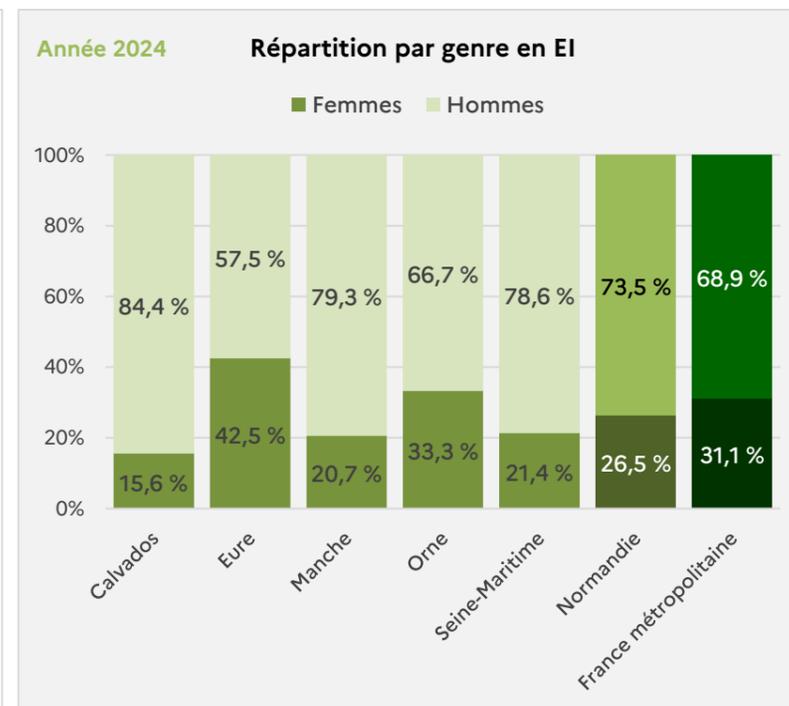
Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. Traitement Dcrets de Normandie.

Partie 2 : Profil des salariés en insertion l'année 2024 et évolution en cinq ans

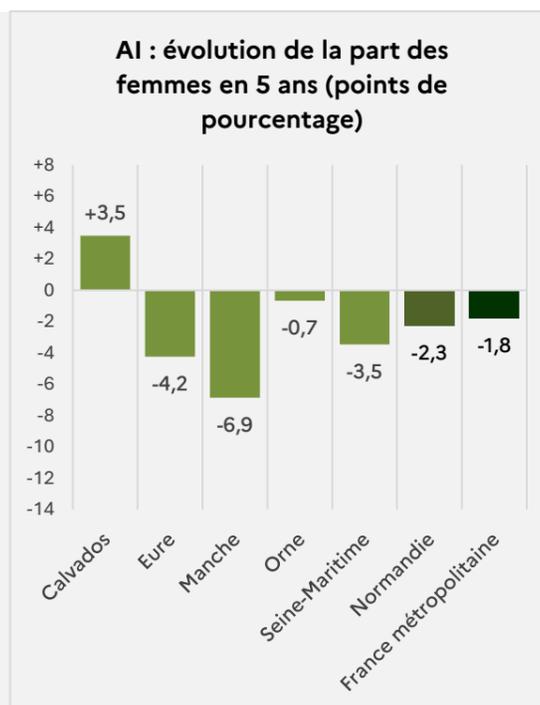
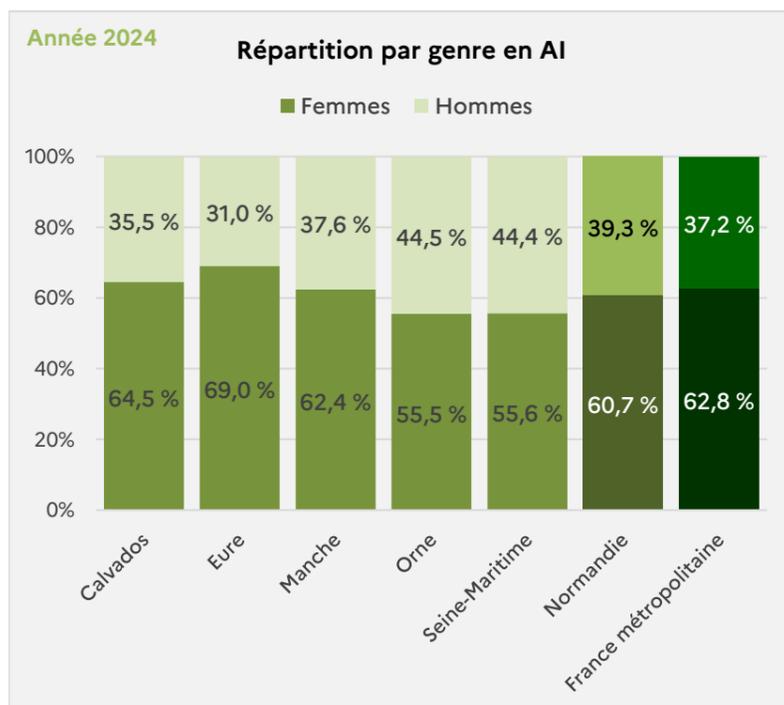
Répartition des salariés en insertion par genre



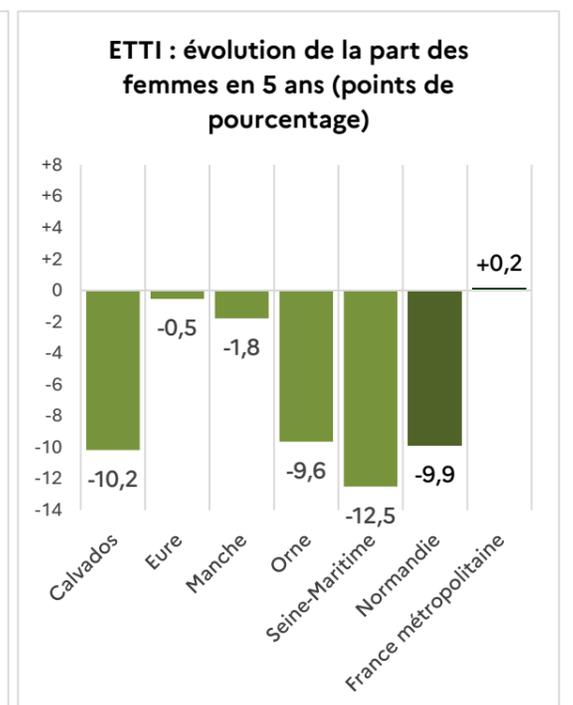
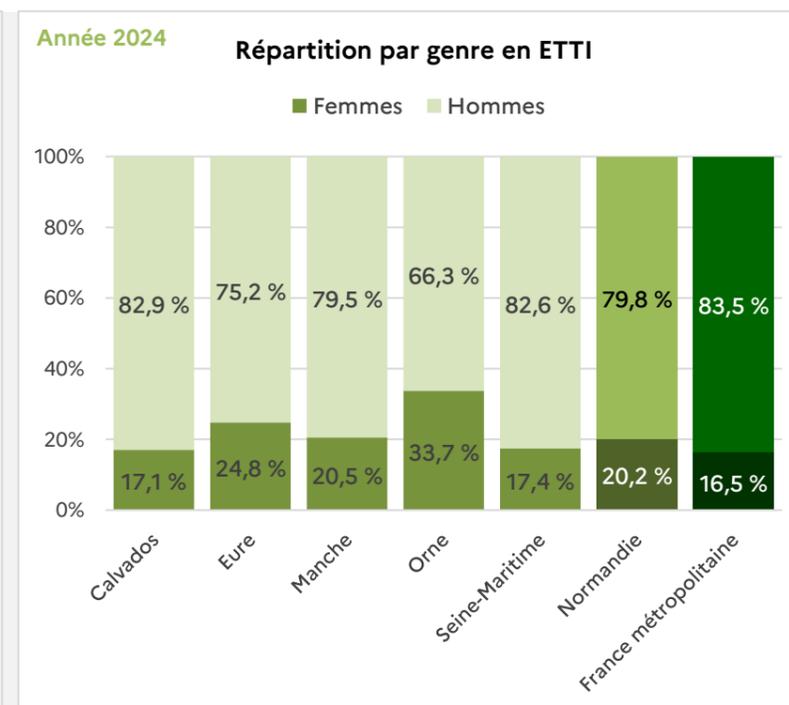
Lecture : l'année 2024, 32,4 % des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados sont des femmes. En cinq ans, la part des femmes dans ce même département a diminué de 1,1 points.



Lecture : l'année 2024, 15,6 % des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados sont des femmes. En cinq ans, la part des femmes dans ce même département a augmenté de 6,0 points.

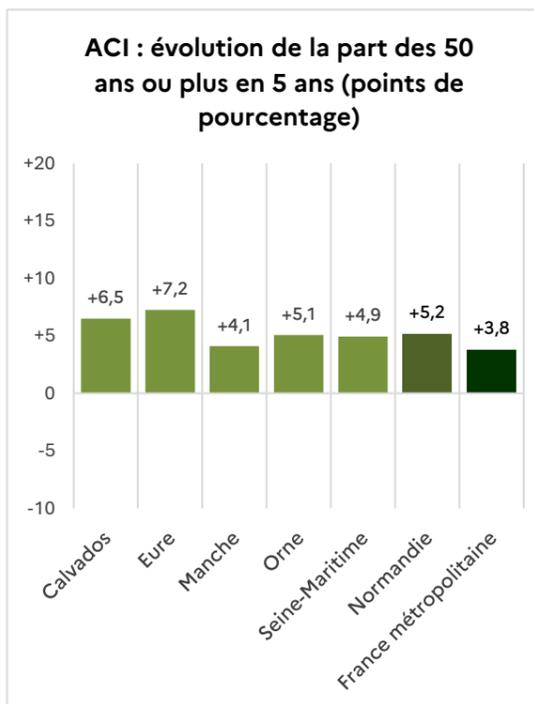
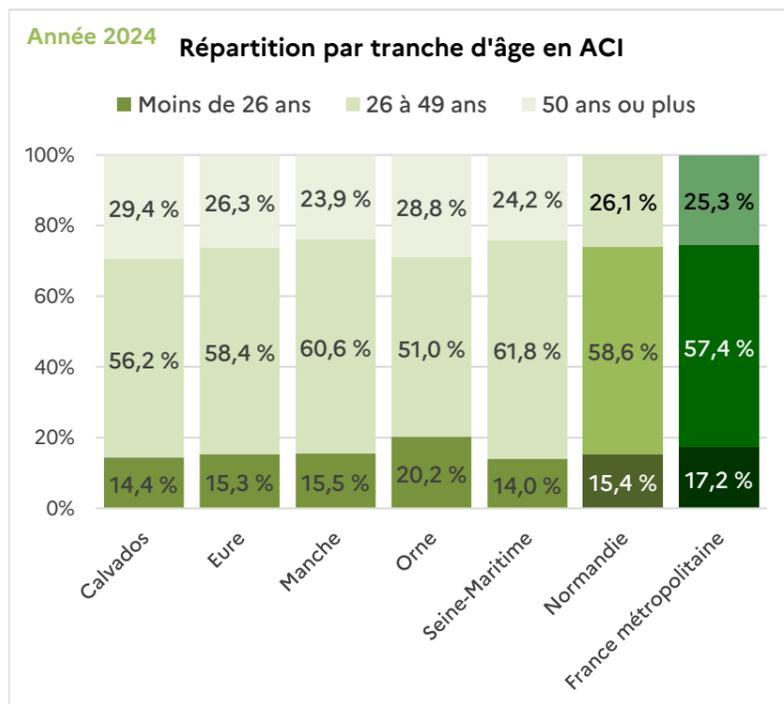


Lecture : l'année 2024, 64,5 % des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados sont des femmes. En cinq ans, la part des femmes dans ce même département a augmenté de 3,5 points.

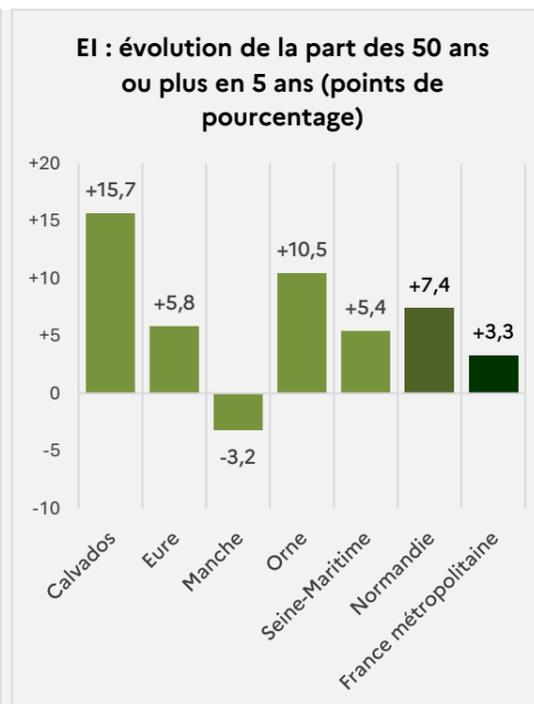
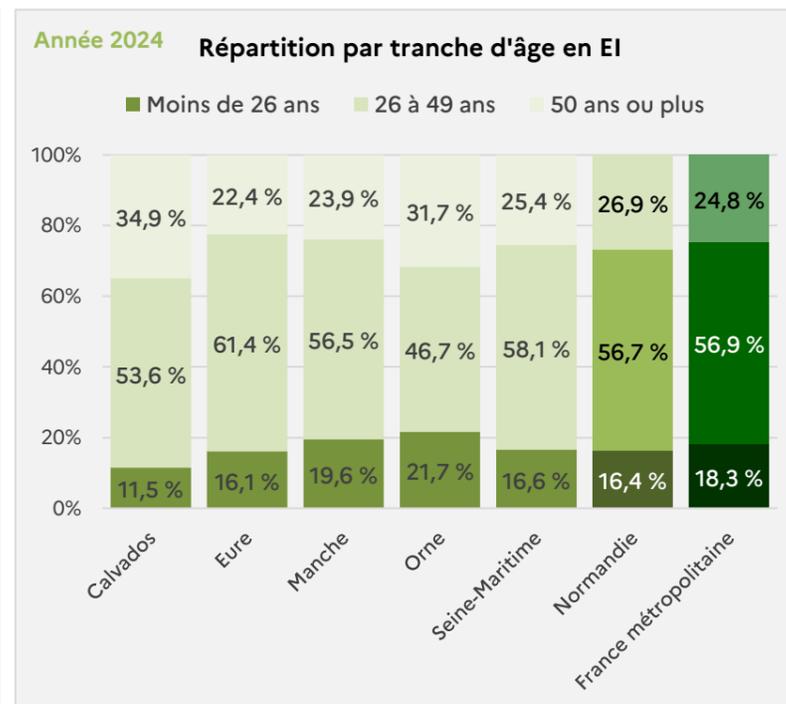


Lecture : l'année 2024, 17,1 % des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados sont des femmes. En cinq ans, la part des femmes dans ce même département a diminué de 10,2 points.

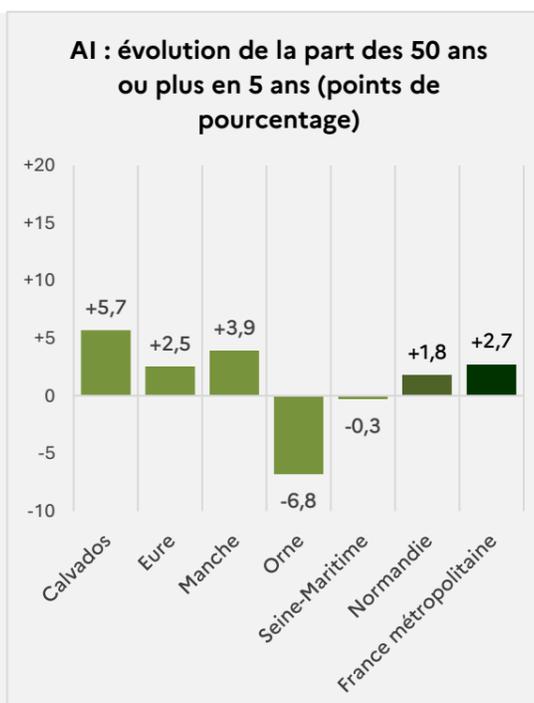
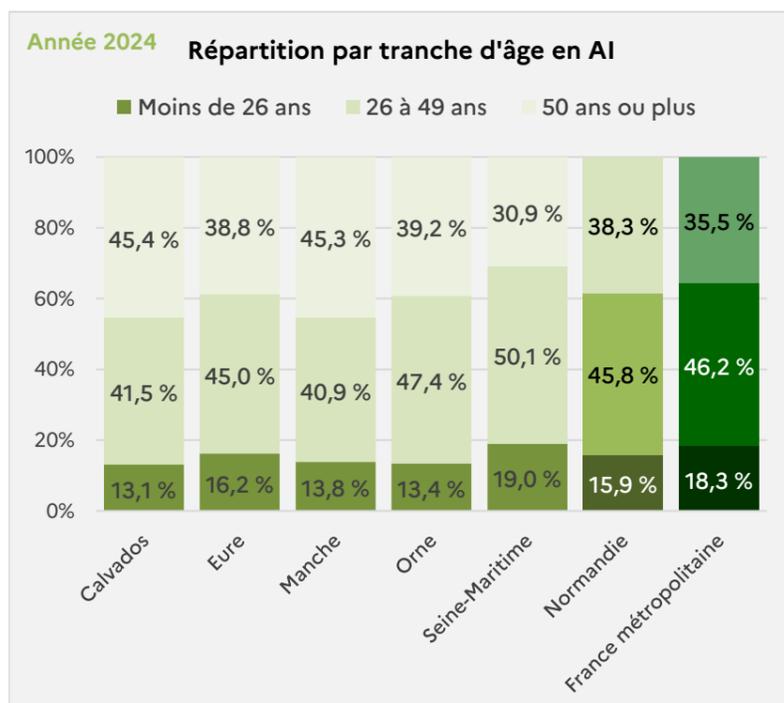
Répartition des salariés en insertion par tranche d'âge



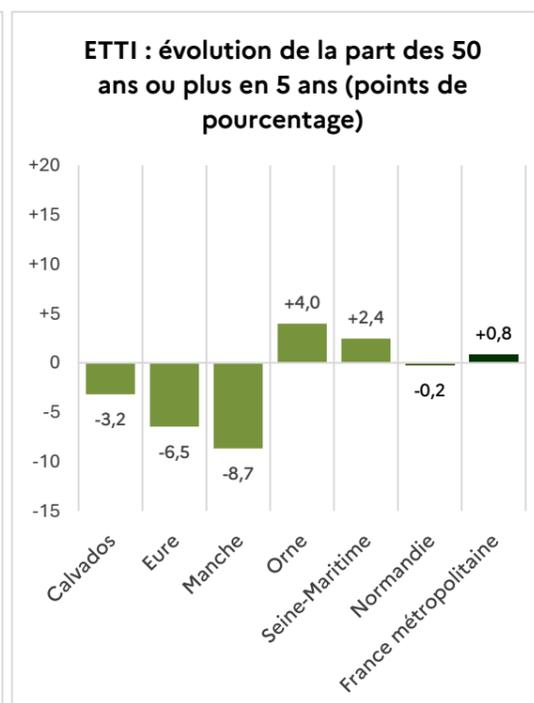
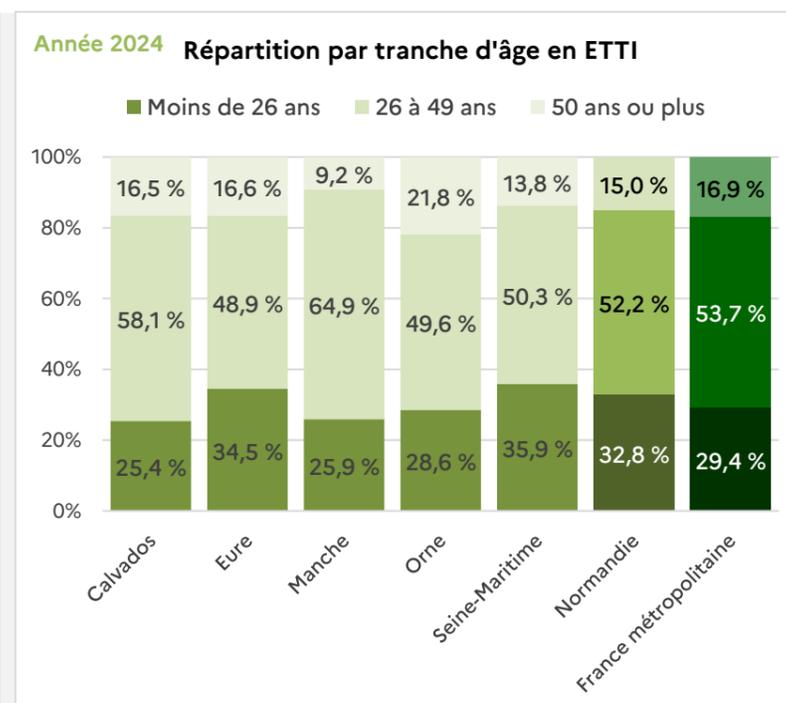
Lecture : l'année 2024, 29,4 % des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados sont âgés de 50 ans ou plus. En cinq ans, la part des 50 ans ou plus dans ce même département a augmenté de 6,5 points.



Lecture : l'année 2024, 34,9 % des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados sont âgés de 50 ans ou plus. En cinq ans, la part des 50 ans ou plus dans ce même département a augmenté de 15,7 points.



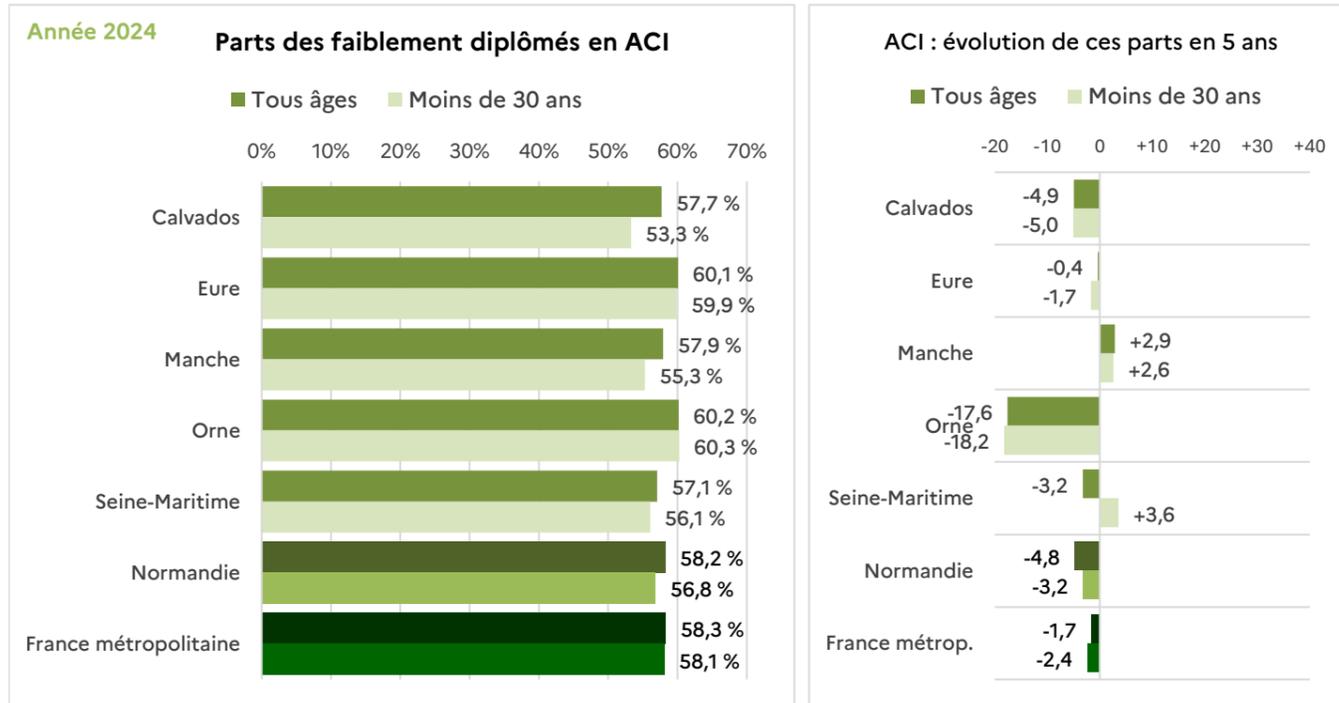
Lecture : l'année 2024, 45,4 % des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados sont âgés de 50 ans ou plus. En cinq ans, la part des 50 ans ou plus dans ce même département a augmenté de 5,7 points.



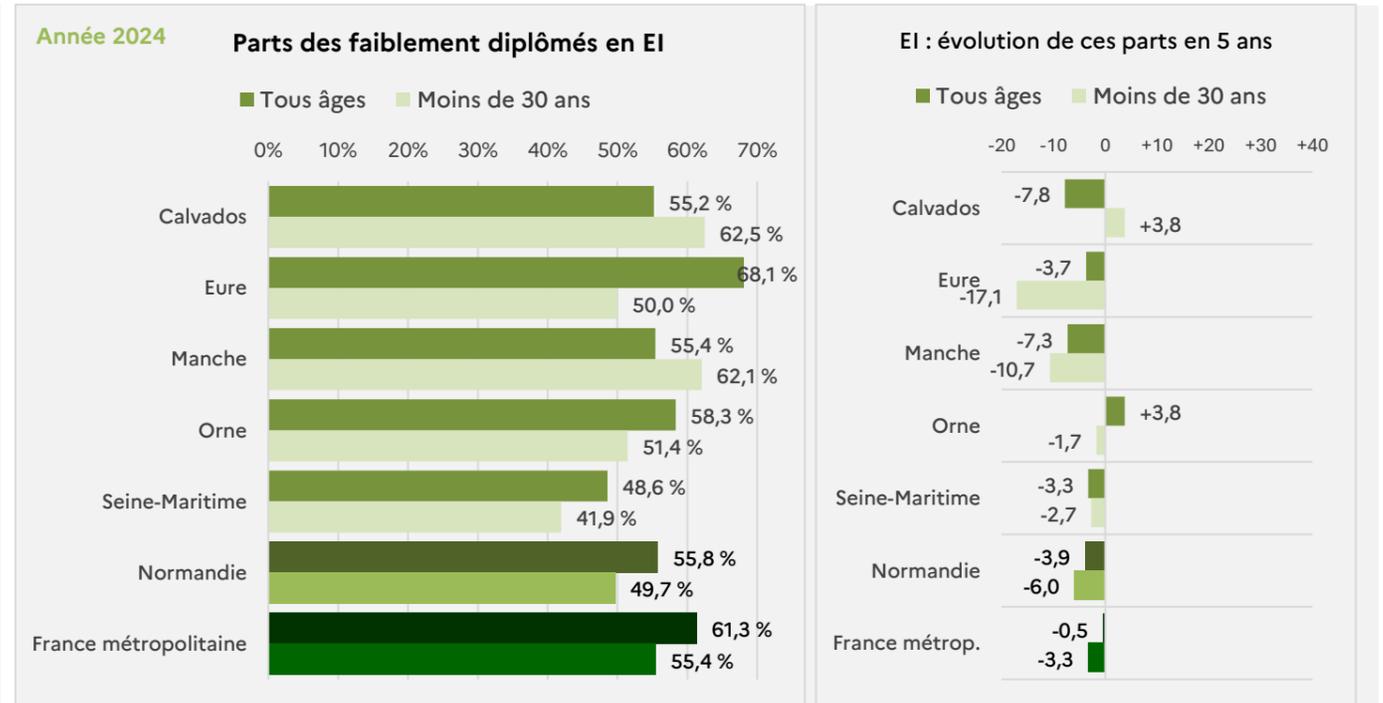
Lecture : l'année 2024, 16,5 % des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados sont âgés de 50 ans ou plus. En cinq ans, la part des 50 ans ou plus dans ce même département a diminué de 3,2 points.

Parts des salariés en insertion faiblement diplômés (tous âges et moins de 30 ans)

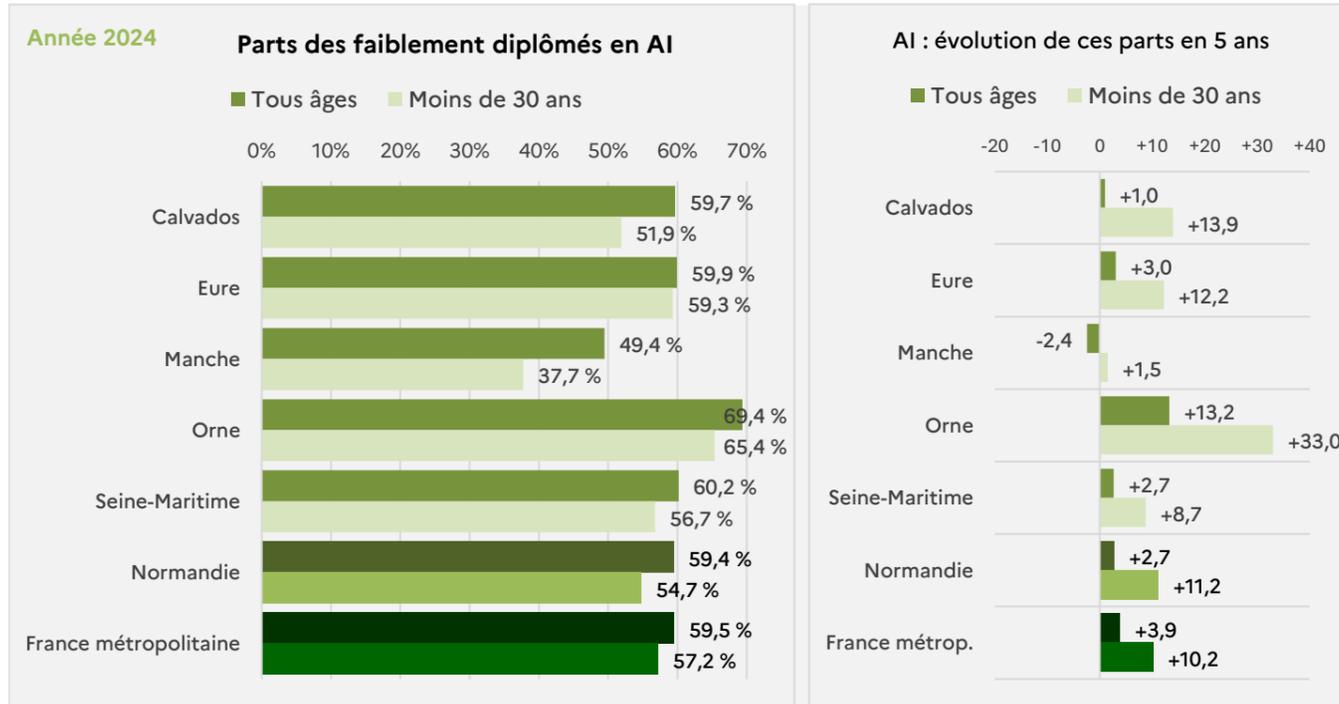
Faiblement diplômé : niveau de diplôme en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - DEP obtenu).



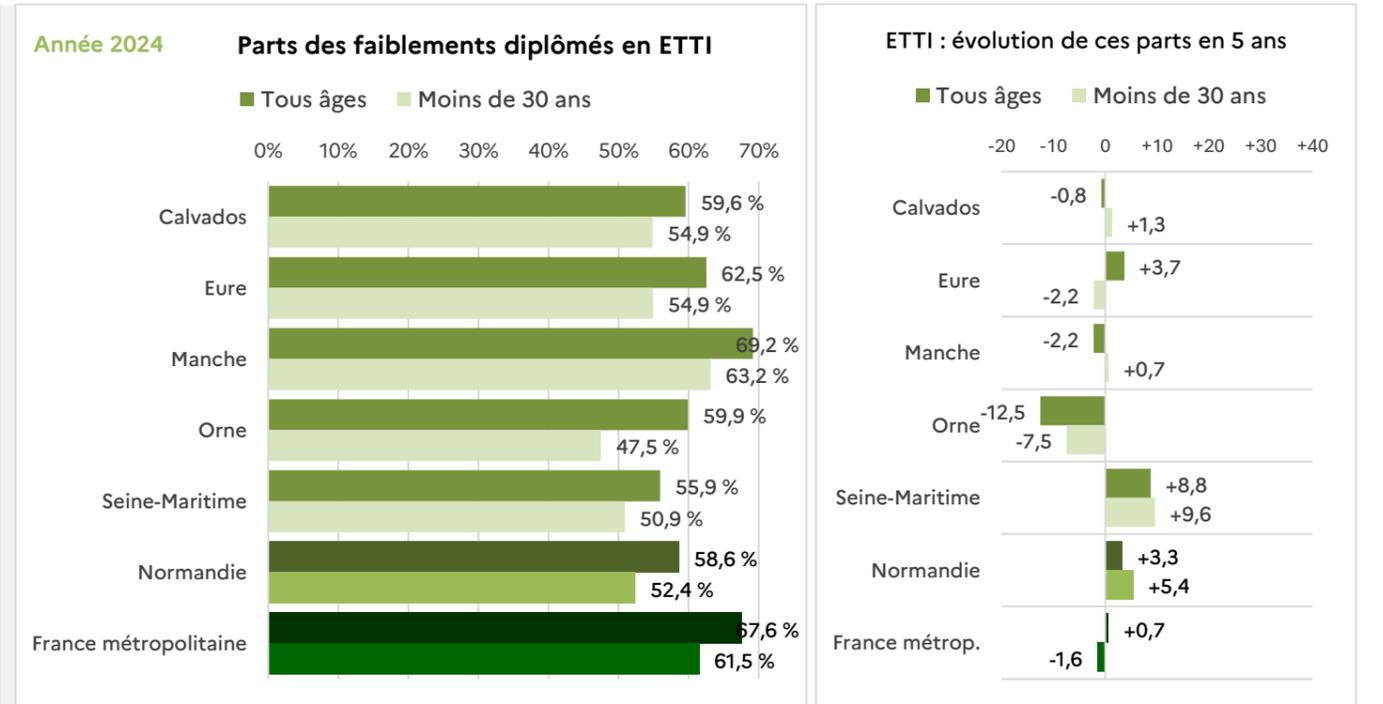
Lecture : l'année 2024, 57,7 % des salariés de tous âges en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados sont faiblement diplômés. En cinq ans, cette part a diminué de 4,9 points.



Lecture : l'année 2024, 55,2 % des salariés de tous âges en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados sont faiblement diplômés. En cinq ans, cette part a diminué de 7,8 points.



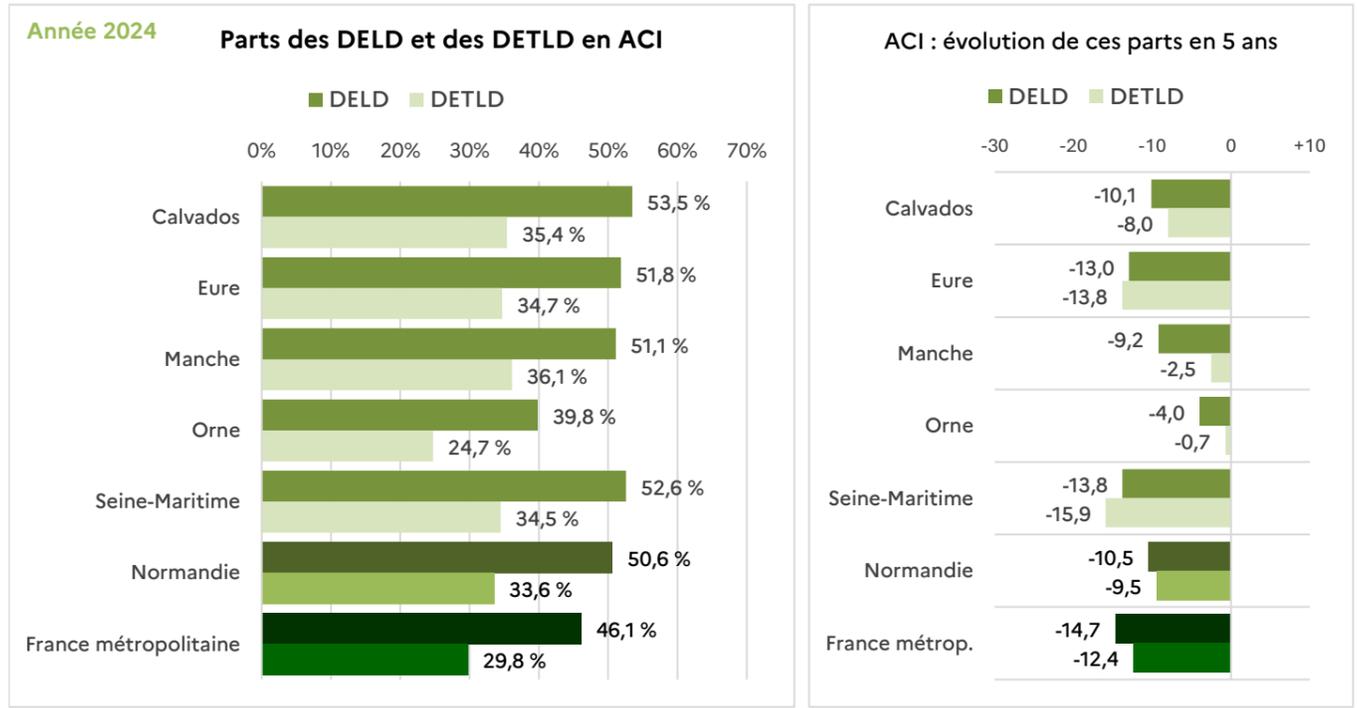
Lecture : l'année 2024, 59,7 % des salariés de tous âges en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados sont faiblement diplômés. En cinq ans, cette part a augmenté de 1,0 point.



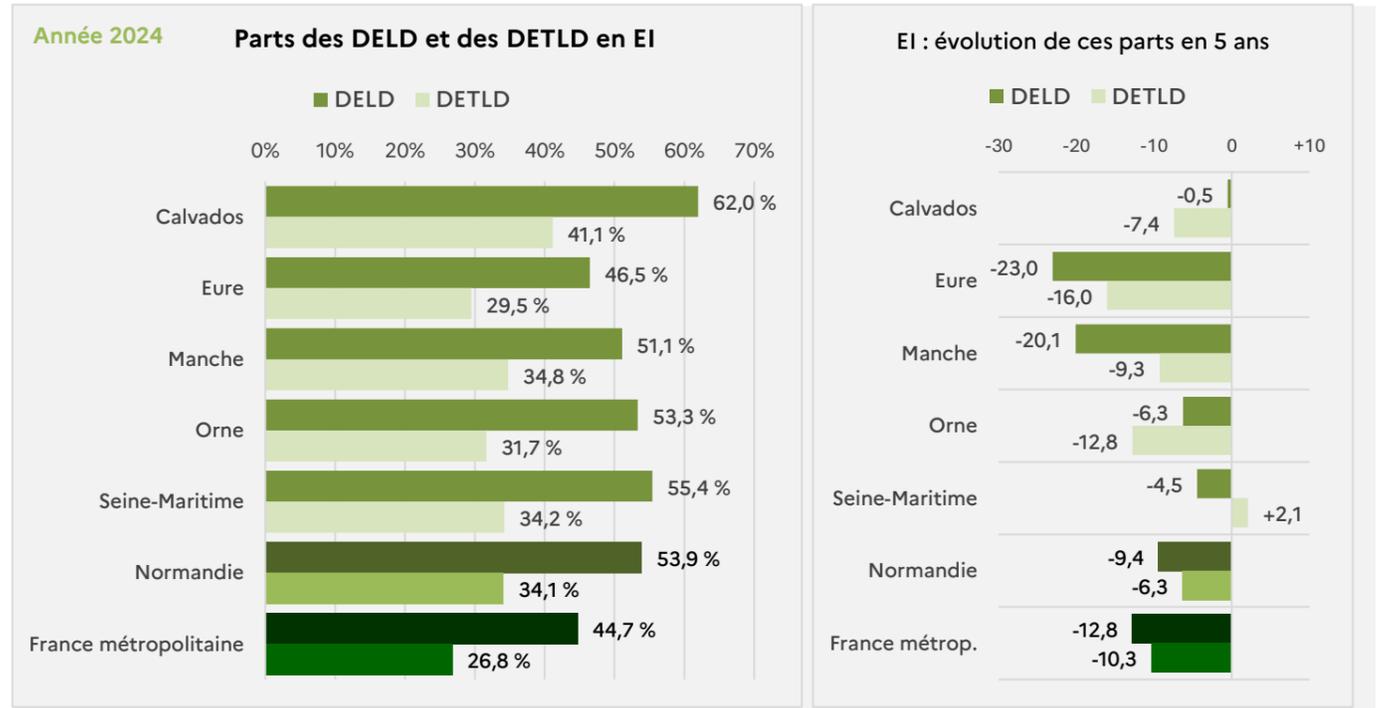
Lecture : l'année 2024, 59,6 % des salariés de tous âges en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados sont faiblement diplômés. En cinq ans, cette part a diminué de 0,8 point.

Parts des salariés en insertion demandeurs d'emploi de longue et très longue durée

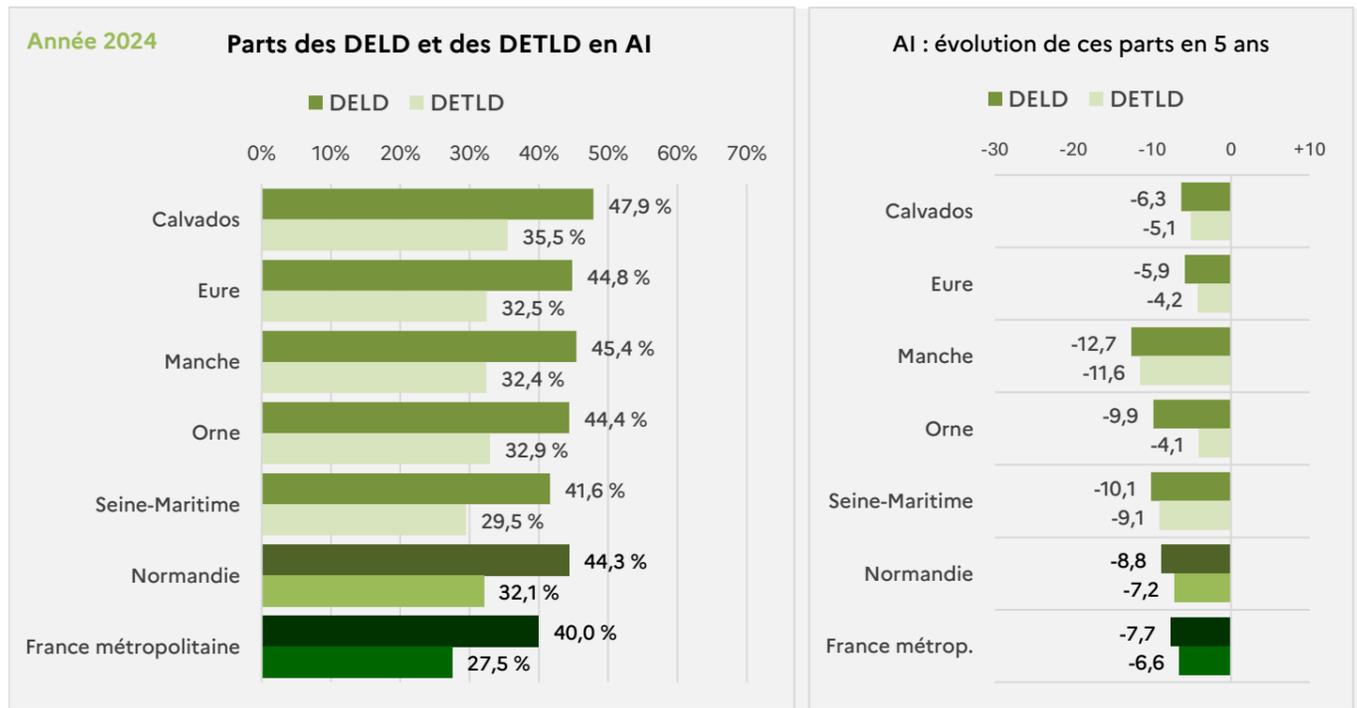
Demandeur d'emploi de longue durée (DELD) : demandeur d'emploi inscrit à France travail depuis **un an ou plus**.
 Demandeur d'emploi de très longue durée (DETLD) : demandeur d'emploi inscrit à France travail depuis **deux ans ou plus**.
 N.B. : les DELD incluent les DETLD.



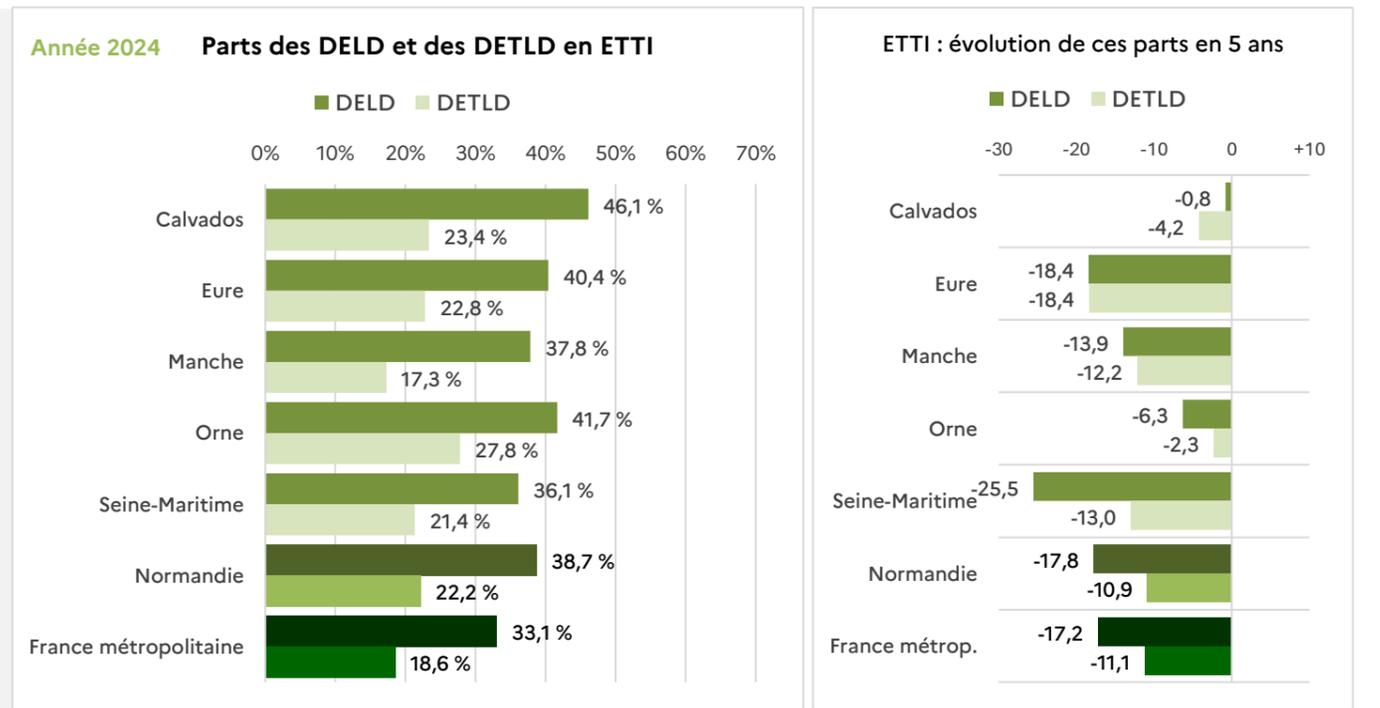
Lecture : l'année 2024, 53,5 % des salariés en insertion dans un ACI, résidant dans le département du Calvados sont des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD). En cinq ans, cette part a diminué de 10,1 points.



Lecture : l'année 2024, 62,0 % des salariés en insertion dans une EI, résidant dans le département du Calvados sont des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD). En cinq ans, cette part a diminué de 0,5 point.



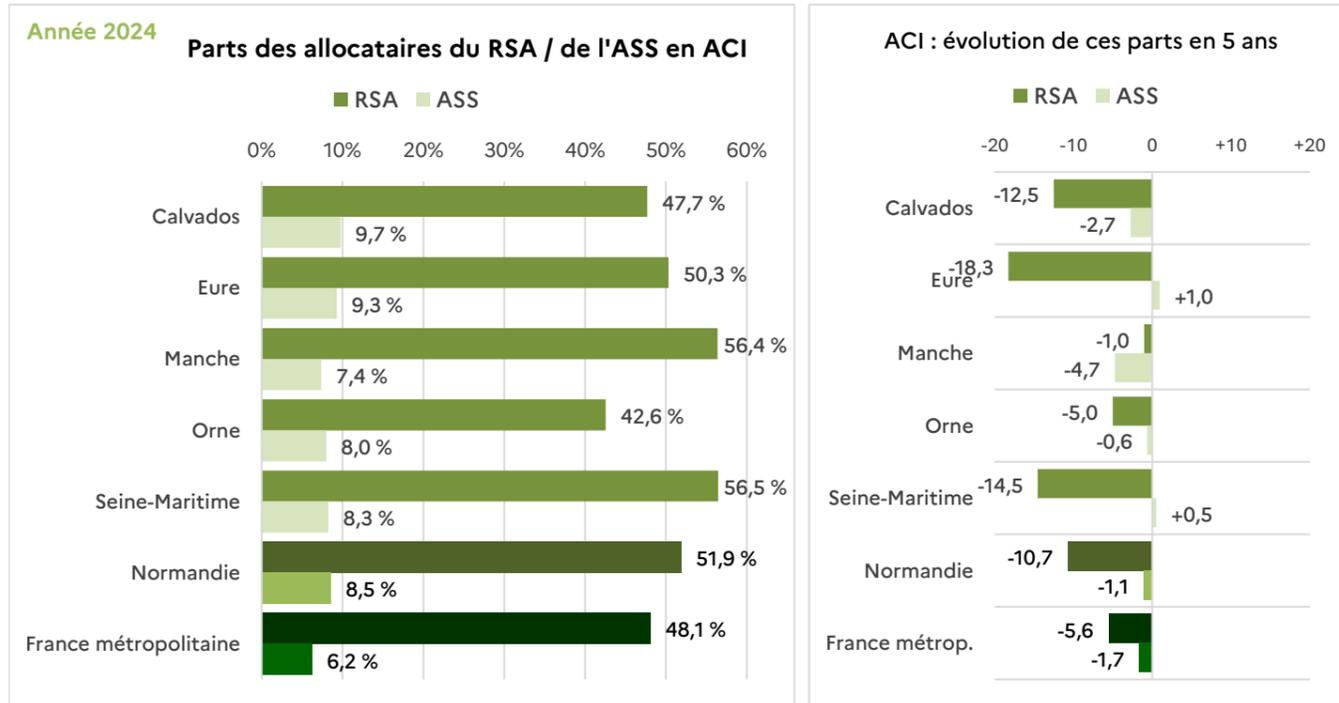
Lecture : l'année 2024, 47,9 % des salariés en insertion dans une AI, résidant dans le département du Calvados sont des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD). En cinq ans, cette part a diminué de 6,3 points.



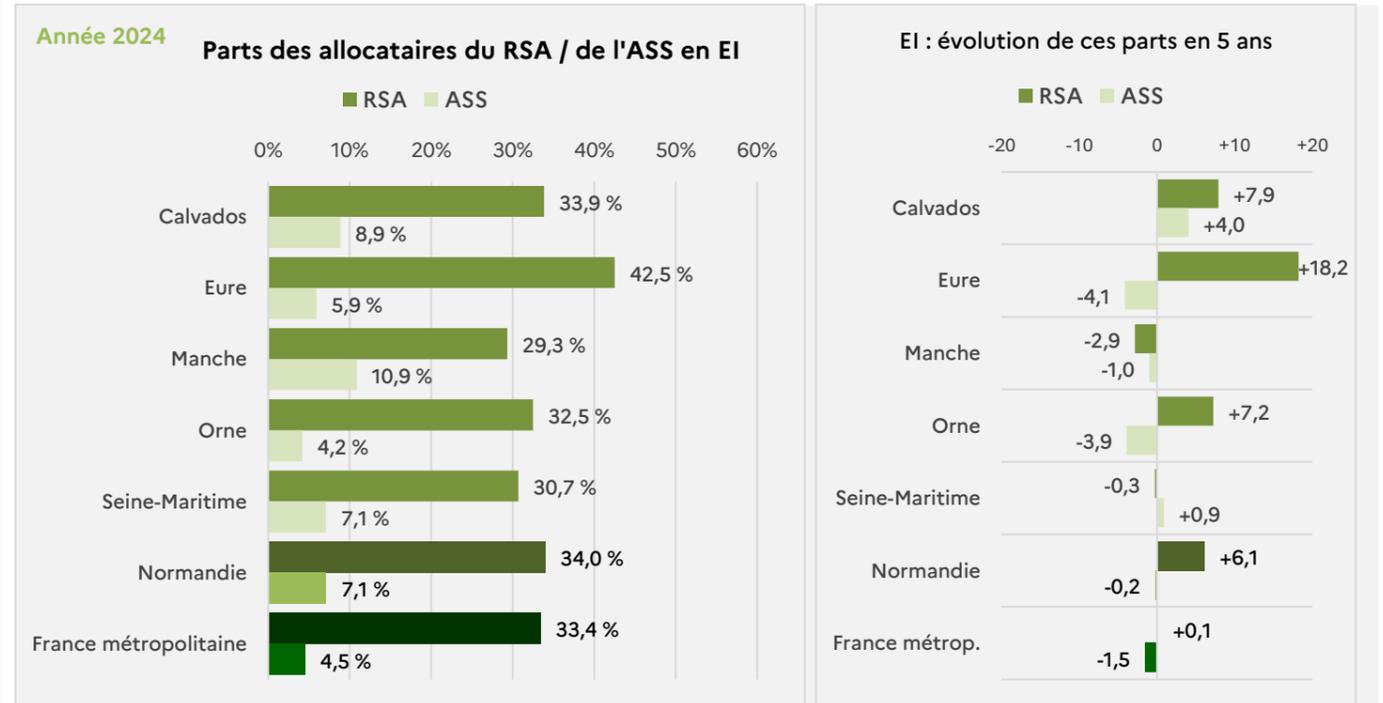
Lecture : l'année 2024, 46,1 % des salariés en insertion dans une ETTI, résidant dans le département du Calvados sont des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD). En cinq ans, cette part a diminué de 0,8 point.

Parts des salariés en insertion allocataires du RSA / de l'ASS lors de l'embauche

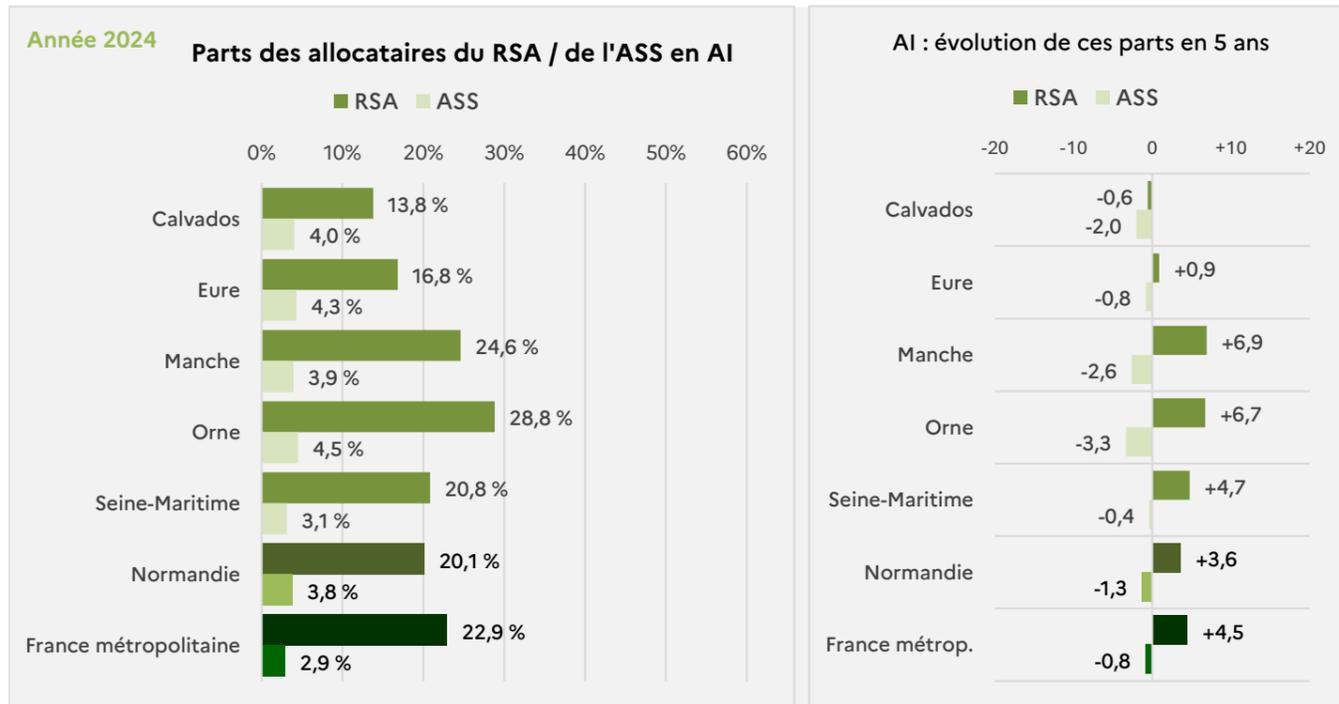
RSA : revenu de solidarité active ; ASS : allocation de solidarité spécifique



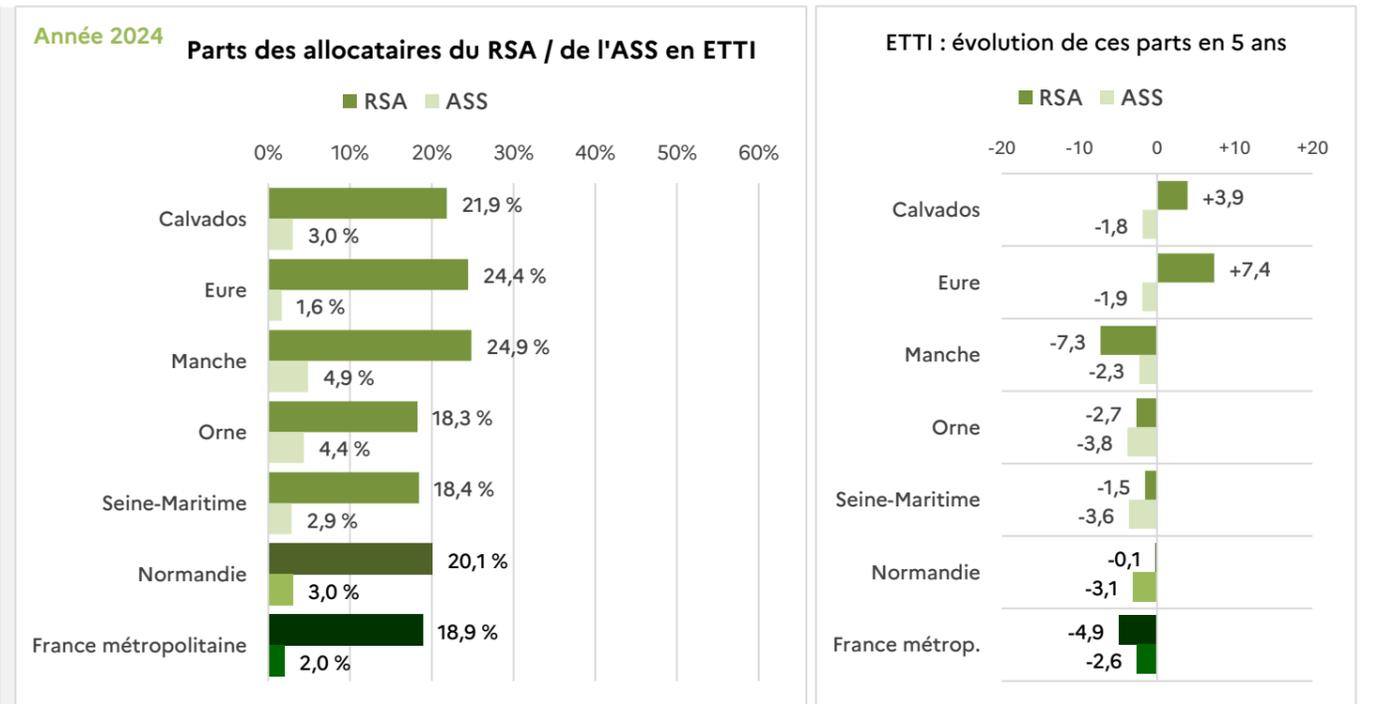
Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 47,7 % des salariés en insertion dans un ACI étaient allocataires du RSA lors de l'embauche. En cinq ans, cette part a diminué de 12,5 points.



Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 33,9 % des salariés en insertion dans une EI étaient allocataires du RSA lors de l'embauche. En cinq ans, cette part a augmenté de 7,9 points.



Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 13,8 % des salariés en insertion dans une AI étaient allocataires du RSA lors de l'embauche. En cinq ans, cette part a diminué de 0,6 point.



Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 21,9 % des salariés en insertion dans un ETTI étaient allocataires du RSA lors de l'embauche. En cinq ans, cette part a augmenté de 3,9 points.

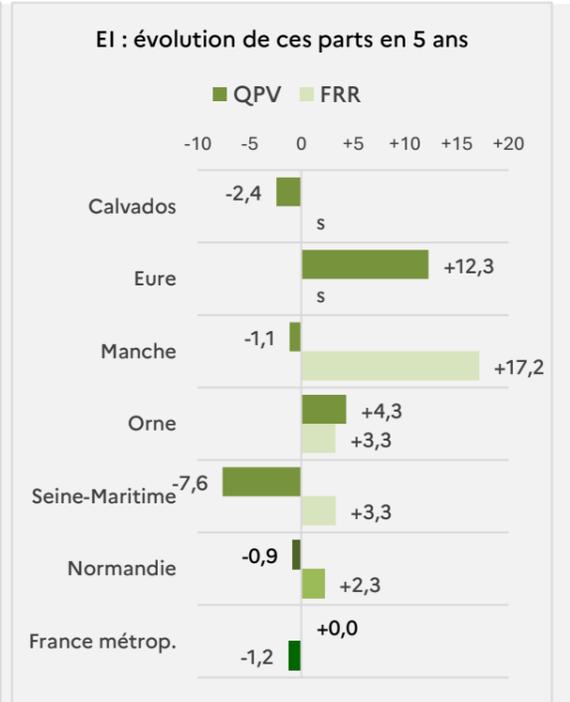
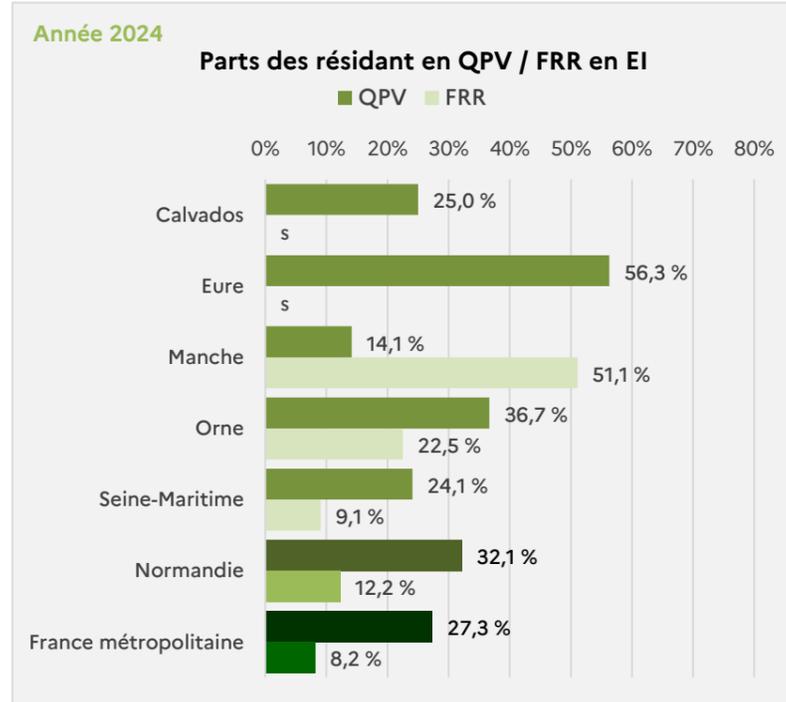
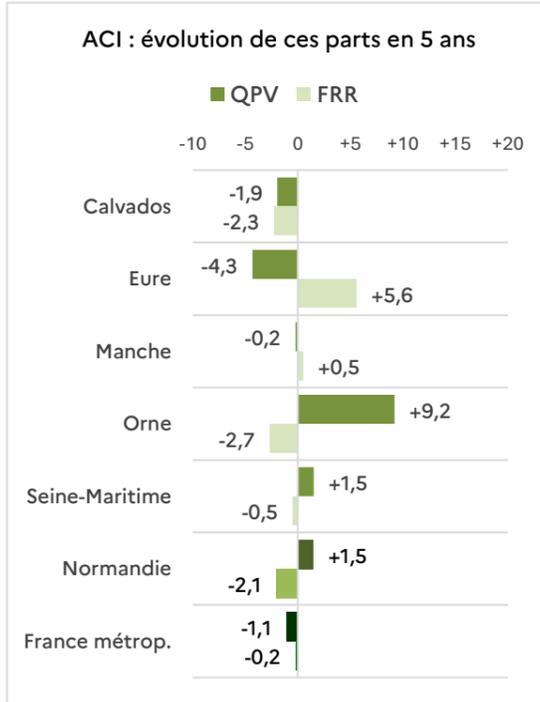
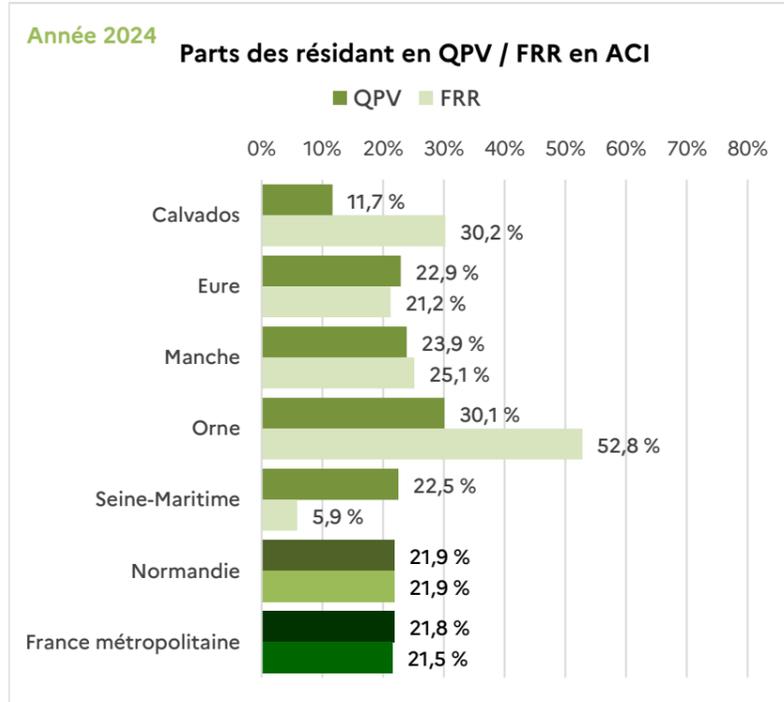
Parts des salariés en insertion résidant en QPV / FRR

Avertissements

QPV : une nouvelle géographie des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est entrée en vigueur en 2024. Le changement étant récent, des comptabilisations sur l'ancienne géographie pourraient demeurer.

FRR : en 2024, la réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) fixe un nouveau zonage appelé France Ruralités Revitalisation (FRR). Ce nouveau zonage comporte davantage de communes que le précédent.

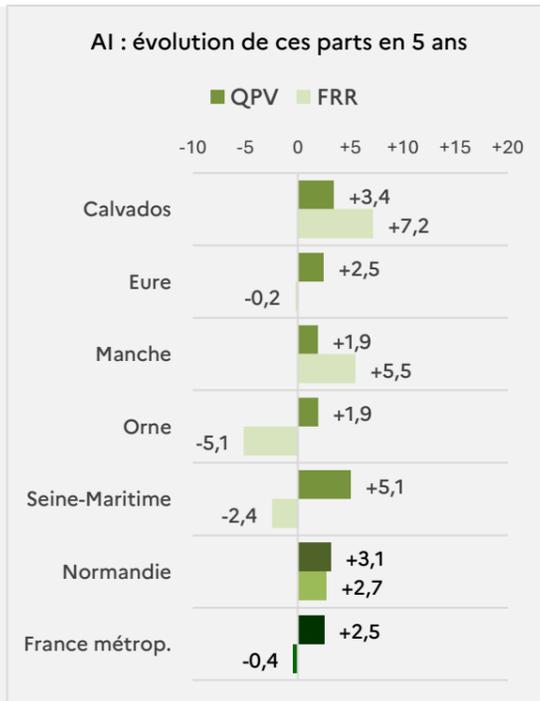
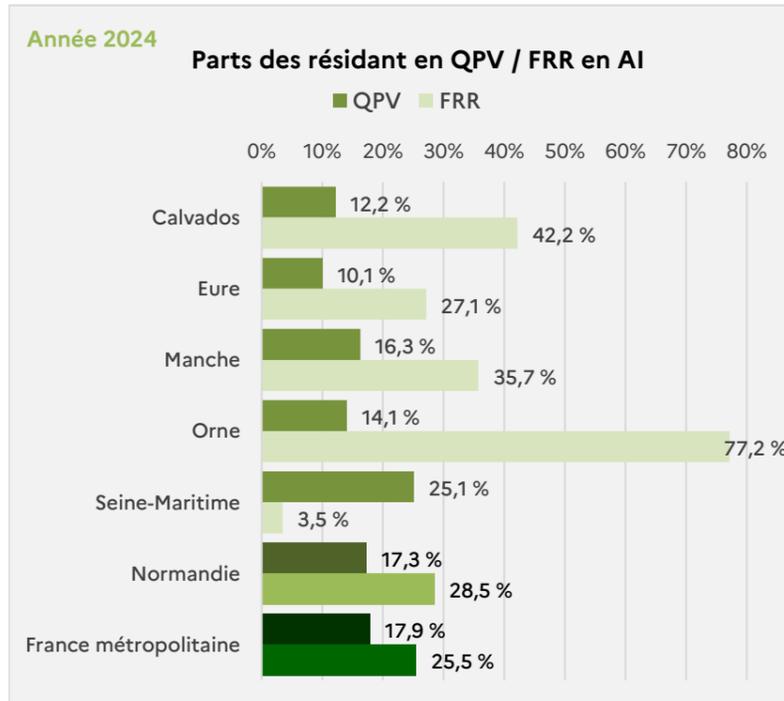
QPV : quartier prioritaire de la politique de la ville ; **FRR** : France ruralité revitalisation



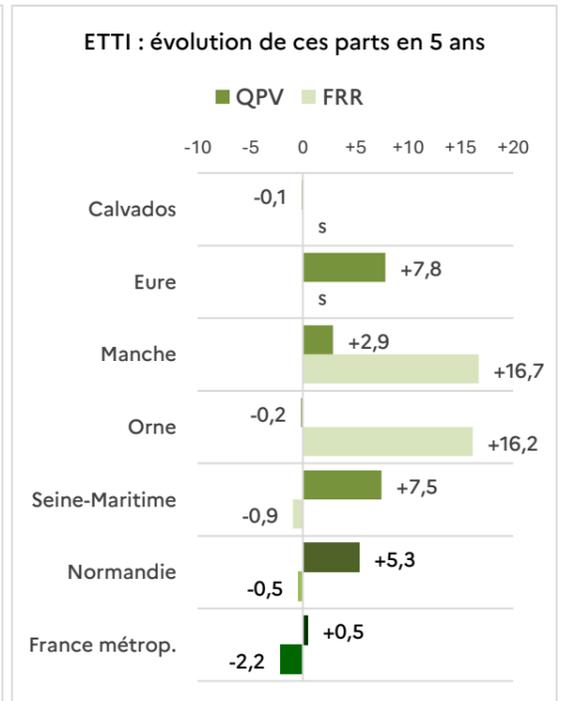
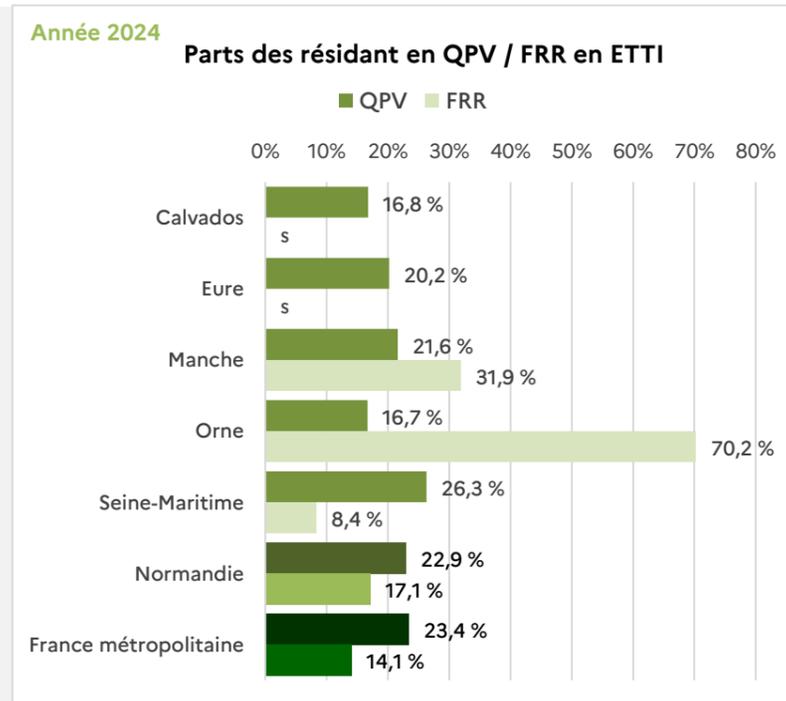
Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 11,7 % des salariés en insertion dans un ACI résident dans un QPV. En cinq ans, cette part a diminué de 1,9 points.

Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 25,0 % des salariés en insertion dans une EI résident dans un QPV. En cinq ans, cette part a diminué de 2,4 points.

s : secret statistique

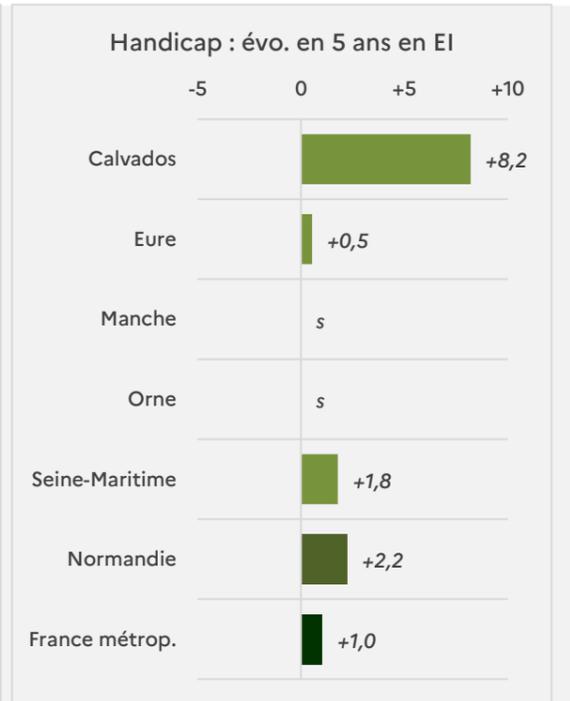
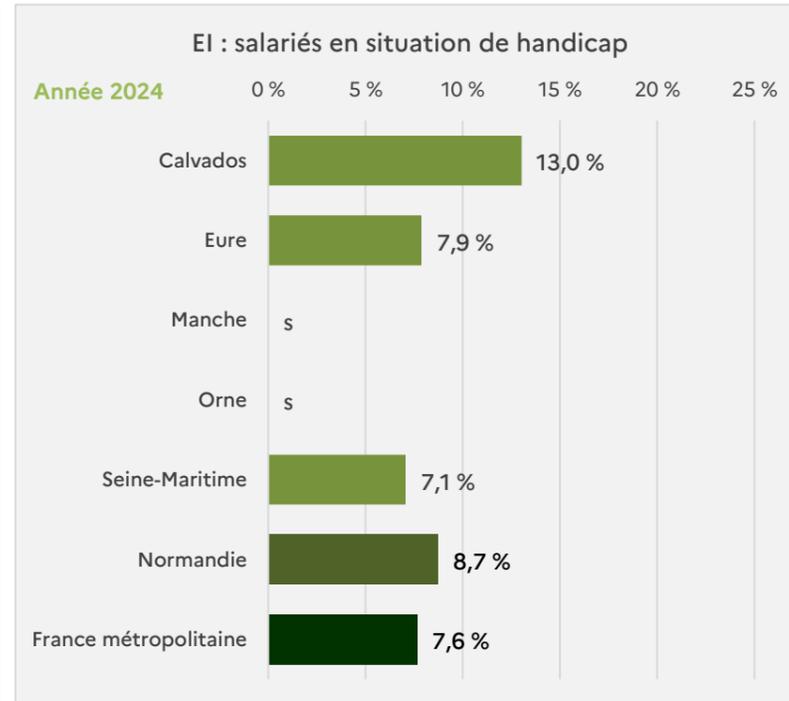
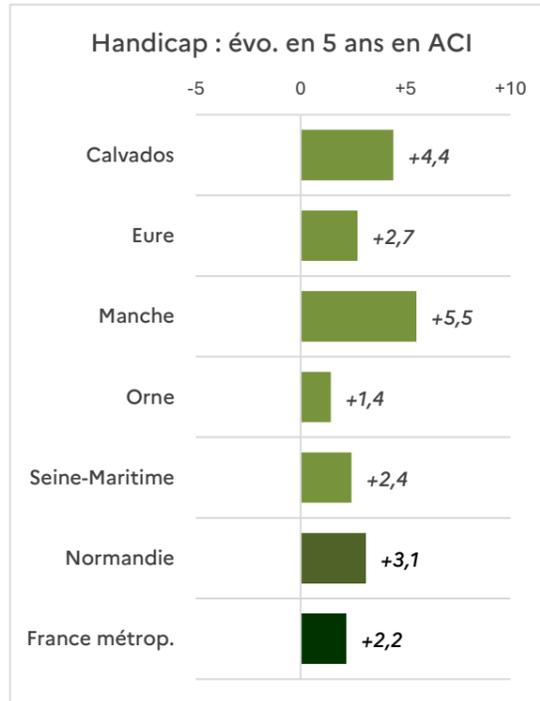
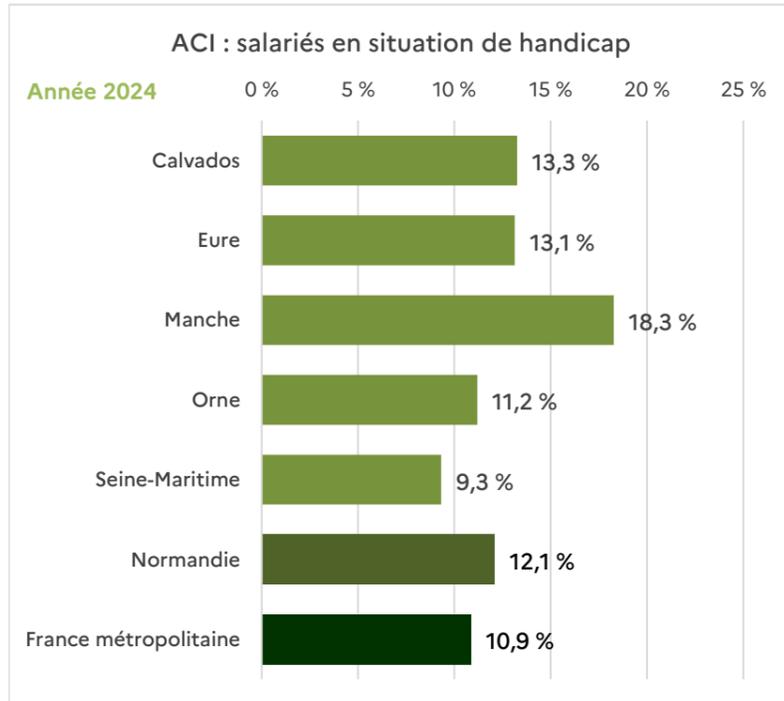


Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 12,2 % des salariés en insertion dans une AI résident dans un QPV. En cinq ans, cette part a augmenté de 3,4 points.



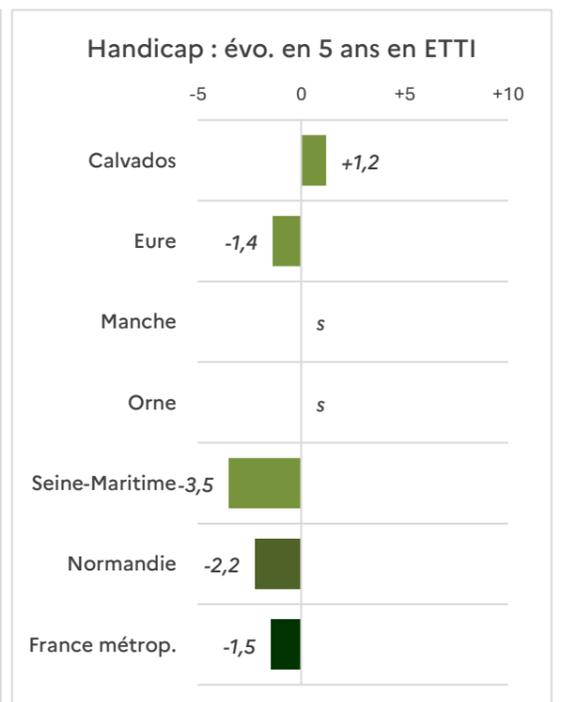
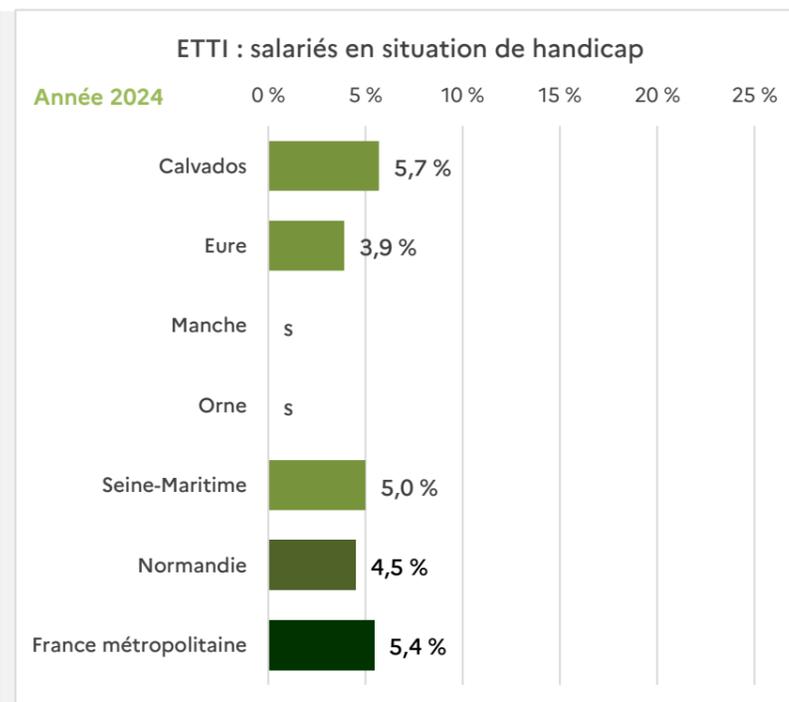
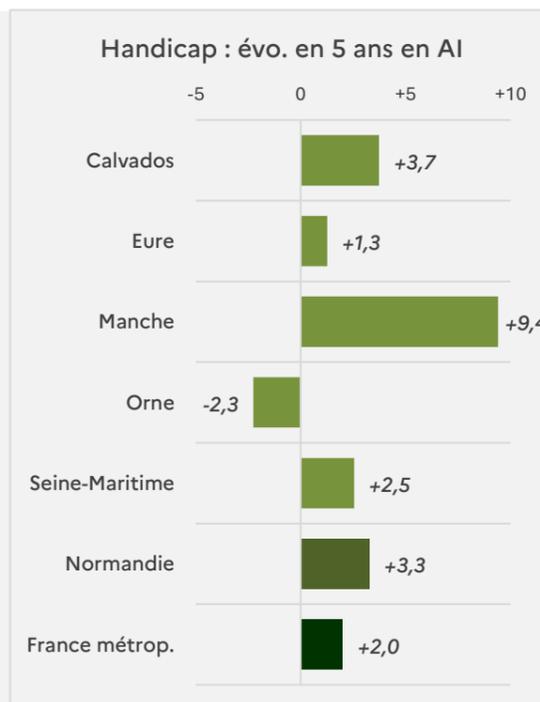
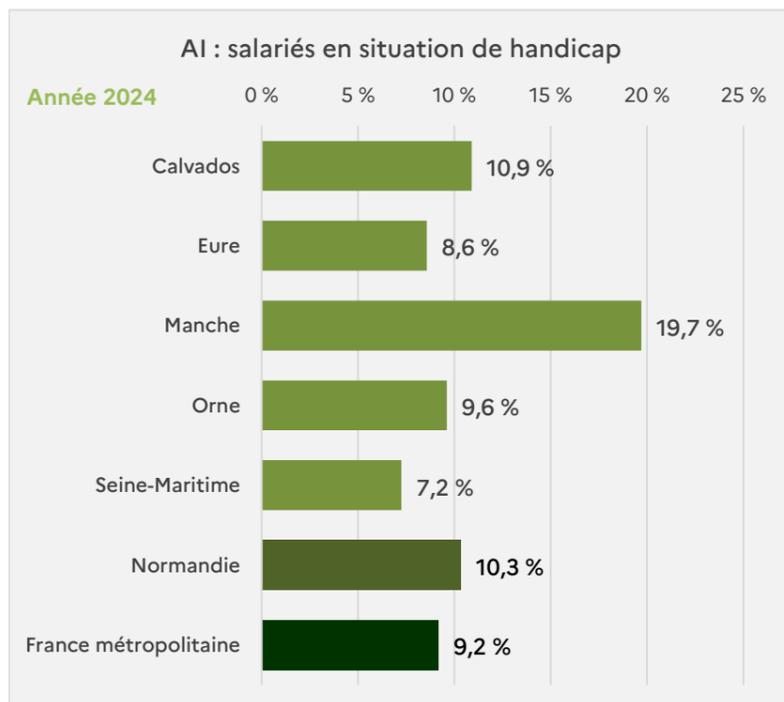
Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 16,8 % des salariés en insertion dans une ETTI résident dans un QPV. En cinq ans, cette part a diminué de 0,1 point.

Part des salariés en insertion en situation de handicap



Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 13,3 % des salariés en insertion dans un ACI sont en situation de handicap. En cinq ans, cette part a augmenté de 4,4 points.

Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 13,0 % des salariés en insertion dans une EI sont en situation de handicap. En cinq ans, cette part a augmenté de 8,2 points.



Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 10,9 % des salariés en insertion dans une AI sont en situation de handicap. En cinq ans, cette part a augmenté de 3,7 points.

Lecture : l'année 2024, dans le département du Calvados, 5,7 % des salariés en insertion dans une ETTI sont en situation de handicap. En cinq ans, cette part a augmenté de 1,2 points.

s : secret statistique

Partie 3 : Principaux métiers exercés par les salariés en insertion l'année 2024

Principaux métiers exercés en ACI

Métier exercé	Nombre de contrats	Part du total des contrats
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	2 408	15,2 %
Jardiniers	1 878	11,9 %
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	1 291	8,2 %
Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture	1 090	6,9 %
Employés des services divers	1 028	6,5 %
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	924	5,9 %
Manutentionnaires non qualifiés	890	5,6 %
Nettoyeurs	879	5,6 %
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	569	3,6 %
Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage	560	3,5 %
Ensemble des 10 principaux métiers	11 517	72,9 %

Principaux métiers exercés en EI

Métier exercé	Nombre de contrats	Part du total des contrats
Nettoyeurs	436	20,4 %
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	242	11,3 %
Jardiniers	194	9,1 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	180	8,4 %
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	174	8,1 %
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	111	5,2 %
Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	108	5,1 %
Conducteurs livreurs, coursiers	86	4,0 %
Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile	81	3,8 %
Manutentionnaires non qualifiés	76	3,6 %
Ensemble des 10 principaux métiers	1 688	79,0 %

Principaux métiers exercés en AI

Métier exercé	Nombre de contrats	Part du total des contrats
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	1 144	20,5 %
Nettoyeurs	819	14,7 %
Employés des services divers	726	13,0 %
Jardiniers	590	10,6 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	493	8,8 %
Manutentionnaires non qualifiés	390	7,0 %
Agents de service des établissements primaires	250	4,5 %
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration	209	3,7 %
Agents de service des autres établissements d'enseignement	121	2,2 %
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	103	1,8 %
Ensemble des 10 principaux métiers	4 845	86,8 %

Principaux métiers exercés en ETTI

Métier exercé	Nombre de contrats	Part du total des contrats
Employés de la Poste	440	17,6 %
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	295	11,8 %
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	207	8,3 %
Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton	167	6,7 %
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	160	6,4 %
Manutentionnaires non qualifiés	146	5,8 %
Nettoyeurs	129	5,1 %
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	95	3,8 %
Jardiniers	80	3,2 %
Maçons qualifiés	39	1,6 %
Ensemble des 10 principaux métiers	1 758	70,2 %

Pour en savoir plus : genre des métiers dans l'IAE  [lien vers l'étude complémentaire au bilan de l'IAE 2023](#)

Source : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. Traitement Dreets de Normandie.

Partie 4 : Sorties du dispositif l'année 2024 et évolution en cinq ans

Emploi durable : CDI, CDD de 6 mois ou plus ...

Emploi de transition : CDD de moins de 6 mois, contrat aidé hors IAE.

Sortie positive : entrée ou poursuite de formation qualifiante, autre sortie reconnue comme positive, embauche dans une autre structure de l'IAE, prise des droits à la retraite.

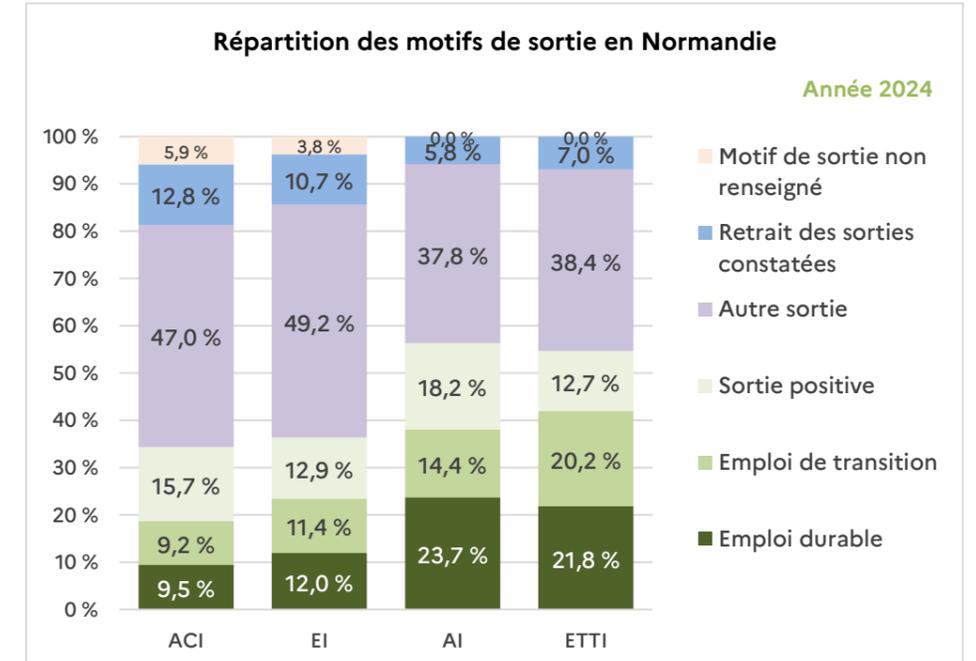
Autre sortie : chômage, sans nouvelle, rupture pendant la période d'essai ...

Retrait de sorties constatés : congé de longue durée (maternité, maladie), rupture employeur pour faute grave du salarié, décision administrative ou de justice ...

Sorties du dispositif en Normandie

	ACI		EI		AI		ETTI		Ensemble	
	Nombre	Evo. en 5 ans	Nombre	Evo. en 5 ans						
Total des sorties	3 479	+26,5 %	533	+5,8 %	2 053	-19,5 %	962	+60,1 %	7 027	+9,7 %
Sorties dynamiques	1 195	+9,5 %	194	-19,5 %	1 156	-22,1 %	526	+37,0 %	3 071	-4,0 %
Emploi durable	331	+14,5 %	64	-29,7 %	487	-14,4 %	210	+44,8 %	1 092	-0,2 %
Emploi de transition	319	0,0 %	61	+15,1 %	295	-36,7 %	194	+21,3 %	869	-12,9 %
Sortie positive	545	+12,8 %	69	-28,9 %	374	-16,7 %	122	+54,4 %	1 110	+0,2 %
Autre sortie	1 635	+26,5 %	262	+35,1 %	777	-14,3 %	369	+101,6 %	3 043	+18,1 %
Retrait des sorties constatées	444	+70,8 %	57	+78,1 %	120	-25,0 %	67	+97,1 %	688	+41,6 %
Motif de sortie non renseigné	205	+93,4 %	20	-45,9 %	0	nd	0	nd	225	+57,3 %

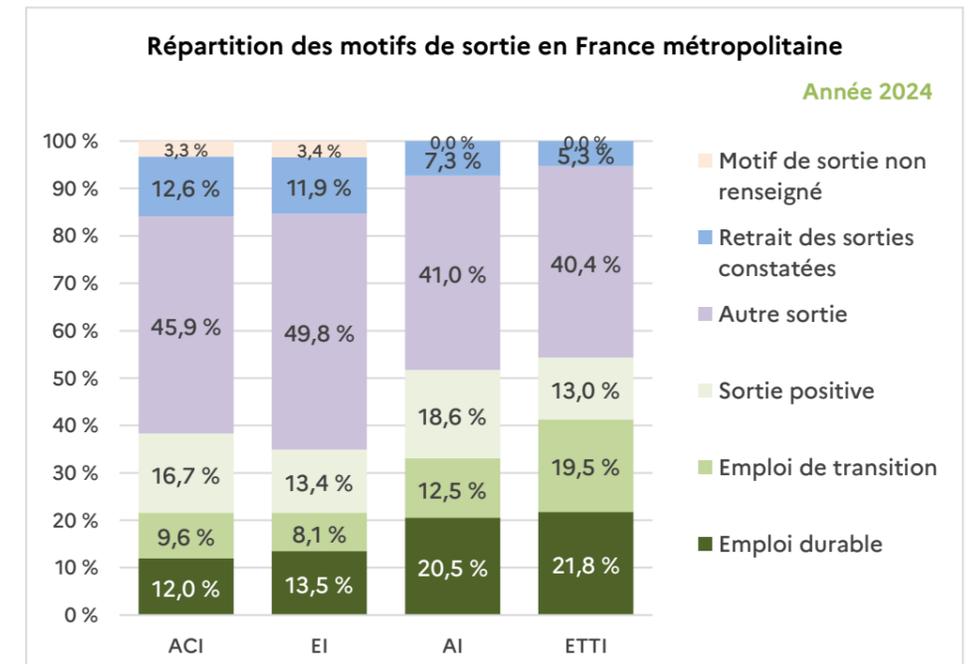
nd : non défini (nombre à 0 cinq ans avant l'année considérée)



Sorties du dispositif en France métropolitaine

	ACI		EI		AI		ETTI		Ensemble	
	Nombre	Evo. en 5 ans	Nombre	Evo. en 5 ans						
Total des sorties	57 180	+24,5 %	19 013	+30,0 %	33 820	-21,6 %	19 594	+36,8 %	129 607	+9,8 %
Sorties dynamiques	21 887	+13,4 %	6 637	+15,5 %	17 475	-25,8 %	10 644	+21,9 %	56 643	-1,2 %
Emploi durable	6 837	+24,0 %	2 563	+16,9 %	6 947	-26,2 %	4 266	+17,9 %	20 613	-0,6 %
Emploi de transition	5 510	+8,6 %	1 535	+9,9 %	4 238	-37,5 %	3 826	+25,2 %	15 109	-7,3 %
Sortie positive	9 540	+9,6 %	2 539	+17,8 %	6 290	-14,7 %	2 552	+24,1 %	20 921	+3,1 %
Autre sortie	26 248	+30,8 %	9 464	+45,5 %	13 867	-15,4 %	7 910	+61,4 %	57 489	+20,1 %
Retrait des sorties constatées	7 182	+60,1 %	2 264	+32,3 %	2 478	-22,1 %	1 040	+49,6 %	12 964	+28,7 %
Motif de sortie non renseigné	1 863	-10,4 %	648	-2,8 %	0	nd	0	nd	2 511	-8,6 %

nd : non défini (nombre à 0 cinq ans avant l'année considérée)



Pour en savoir plus : sorties par profil des salariés en insertion



[lien vers l'étude complémentaire au bilan de l'IAE 2023](#)

Partie 5 : Taux d'accès du public cible l'année 2024

Parmi le public cible de l'insertion par l'activité économique (IAE), trois profils spécifiques ont été sélectionnés : les personnes faiblement diplômées, les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) et les allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Pour ces trois profils, des taux d'accès sont proposés.

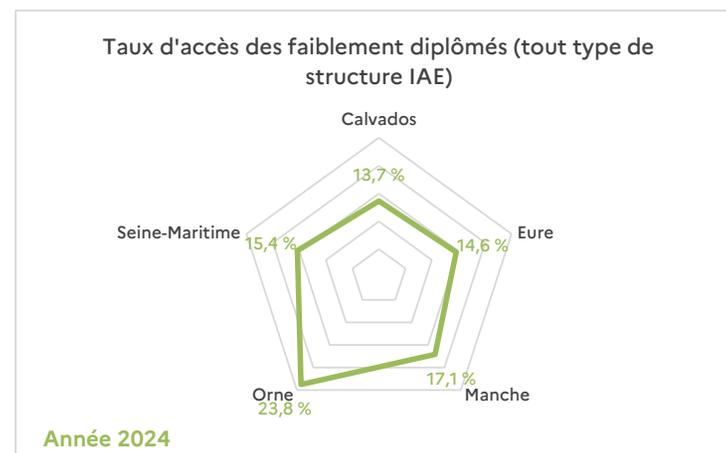
Taux d'accès des faiblement diplômés

Les personnes faiblement diplômées désignent ici celles dont le niveau de diplôme est en-dessous du niveau 3 (niveau 3 : CAP - BEP obtenu). Un taux d'accès est calculé en en rapportant le nombre de salariés de l'IAE faiblement diplômés au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en cat. ABC* faiblement diplômés l'année 2024.

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE faiblement diplômés sur l'année}}{\text{Nombre de demandeurs d'emploi de cat. ABC faiblement diplômés sur l'année}} \text{ en \%}$$

	ACI	EI	AI	ETI	Ensemble
Calvados	5,9 %	0,8 %	5,3 %	1,6 %	13,7 %
Eure	6,5 %	1,5 %	4,9 %	1,7 %	14,6 %
Manche	8,4 %	0,8 %	6,1 %	1,9 %	17,1 %
Orne	11,7 %	1,3 %	7,9 %	2,9 %	23,8 %
Seine-Maritime	6,5 %	0,9 %	4,8 %	3,2 %	15,4 %
Normandie	7,0 %	1,0 %	5,3 %	2,4 %	15,8 %

Lecture : l'année 2024, le département du Calvados présente en moyenne 5,9 salariés faiblement diplômés en insertion dans un ACI pour 100 demandeurs d'emploi inscrits en cat. ABC faiblement diplômés.



Le taux d'accès des faiblement diplômés atteint son maximum dans le département de l'Orne : 23,8 % ; soit 8,0 points de plus que la moyenne régionale.

*Catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. France Travail / Dares, STMT (statistiques mensuelles du marché du travail) - Données brutes. Traitement Dcrets de Normandie

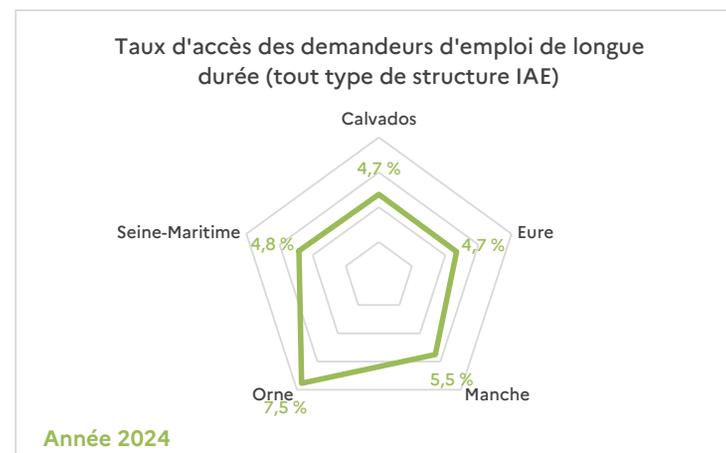
Taux d'accès des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à France Travail en cat. ABC* depuis un an ou plus. Un taux d'accès est calculé en rapportant le nombre de salariés de l'IAE DELD au nombre total de DELD l'année 2024.

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE DELD sur l'année}}{\text{Nombre total de DELD sur l'année}} \text{ en \%}$$

	ACI	EI	AI	ETI	Ensemble
Calvados	2,2 %	0,4 %	1,7 %	0,5 %	4,7 %
Eure	2,3 %	0,4 %	1,5 %	0,4 %	4,7 %
Manche	2,8 %	0,3 %	2,1 %	0,4 %	5,5 %
Orne	3,6 %	0,6 %	2,4 %	0,9 %	7,5 %
Seine-Maritime	2,3 %	0,4 %	1,3 %	0,8 %	4,8 %
Normandie	2,4 %	0,4 %	1,6 %	0,6 %	5,1 %

Lecture : l'année 2024, le département du Calvados présente en moyenne 2,2 salariés en insertion dans un ACI inscrits à France Travail depuis un an ou plus pour 100 demandeur d'emploi inscrits à France Travail en cat. ABC depuis un an ou plus.



Le taux d'accès des demandeurs d'emploi de longue durée atteint son maximum dans le département de l'Orne : 7,5 % ; soit 2,4 points de plus que la moyenne régionale.

*Catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Sources : Ministère du Travail, Bases IAE Dares de juillet 2025. France Travail / Dares, STMT (statistiques mensuelles du marché du travail) - Données brutes. Traitement Dcrets de Normandie

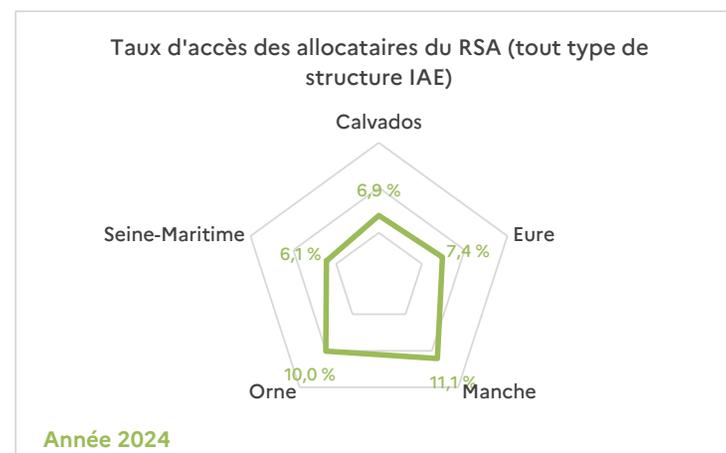
Taux d'accès des allocataires du revenu de solidarité active (RSA)

Un taux d'accès des allocataires du RSA est calculé en rapportant le nombre de salariés de l'IAE l'année 2024 allocataires du RSA lors de l'embauche au nombre de foyers allocataires du RSA au 31 décembre 2023.

$$\frac{\text{Nombre de salariés de l'IAE allocataires du RSA lors de l'embauche (année considérée)}}{\text{Nombre de foyers allocataires du RSA (au 31 décembre de l'année précédente)}} \text{ en } \%$$

	ACI	EI	AI	ETTI	Ensemble
Calvados	4,7 %	0,5 %	1,2 %	0,5 %	6,9 %
Eure	4,8 %	0,8 %	1,2 %	0,6 %	7,4 %
Manche	7,3 %	0,4 %	2,7 %	0,6 %	11,1 %
Orne	6,3 %	0,6 %	2,5 %	0,7 %	10,0 %
Seine-Maritime	4,1 %	0,4 %	1,1 %	0,7 %	6,1 %
Normandie	4,8 %	0,5 %	1,4 %	0,6 %	7,3 %

Lecture : l'année 2024, le département du Calvados présente en moyenne 4,7 salariés en insertion dans un ACI allocataires du RSA lors de l'embauche pour 100 foyers allocataires du RSA au 31 décembre 2023.



Le taux d'accès des allocataires du RSA atteint son maximum dans le département de la Manche : 11,1 % ; soit 3,8 points de plus que la moyenne régionale.



Directrice de la publication : Catherine PERNETTE

Rédaction : Service observation Etudes Statistiques Evaluation (Sese)

Retrouvez l'ensemble des publications du Service
observation Études, Statistiques et Évaluation et
l'actualité de la DREETS de Normandie sur
<https://normandie.dreets.gouv.fr/>



*Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Normandie
Cité administrative Saint-Sever 38, cours Clemenceau
76108 Rouen Cedex 1
Tél : 02 32 76 16 20*